



La Stratégie de développement de l'éducation dans le monde islamique

**(Version amendée et adoptée par la 1^{ère} Conférence
de l'ISESCO des Ministres de l'Education)**

Dépôt légal : 2017MO0149

ISBN : 978-9981-26-631-5

**Photocomposition, montage
et impression : ISESCO**
Rabat - Royaume du Maroc

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

TABLE DES MATIERES

	Pages
Préface	7
Chapitre I : Repères conceptuels et méthodologiques généraux	9
Chapitre II : Principales lacunes du système d'éducation et d'enseignement dans le monde islamique	27
Chapitre III : Domaines d'action prioritaires en matière d'éducation dans le monde islamique	45
Chapitre IV : Mécanismes de mise en œuvre de la Stratégie de dévelop- pement de l'éducation dans le monde islamique	91

PREFACE

Soucieuse de se mettre constamment au diapason des derniers développements, de promouvoir son rôle dans la coordination de l'action islamique commune dans ses domaines de compétence et d'assurer les meilleurs services de consultation et les référentiels d'orientation afin de répondre aux besoins des Etats membres, l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO) a toujours été appelée à réexaminer ses documents de référence, dont notamment la Stratégie de développement de l'éducation dans le monde islamique. Cependant, l'ancienne version de cette Stratégie n'est plus en mesure d'apporter des réponses adéquates aux défis actuels et futurs en matière d'éducation et de développement, auxquels le monde islamique est confronté. L'impact de ces défis sur nos Etats membres s'est aggravé en raison de plusieurs facteurs, notamment la déficience des politiques tracées et des plans mis en œuvre, ainsi que le nouvel ordre mondial qui, imposé par la mondialisation, anéantit frontières et distances en permettant cette interférence entre le régional, le national et l'international, de même qu'il repose sur de nouveaux systèmes économiques et des relations de production renouvelées, où les savoirs, les sciences exactes et les TIC sont le moteur du développement durable. Parmi ces facteurs figurent également les grandes mutations dans les modèles cognitifs, didactiques et de formation au sein de plusieurs Etats du monde, en particulier dans ces deux dernières décennies, ainsi que la recrudescence de l'extrémisme et du terrorisme aux niveaux régional et international, de la montée de l'islamophobie et de l'exacerbation des tensions et conflits religieux qui ne cessent de secouer plusieurs régions du monde islamique.

Dans sa version amendée, ce document stratégique vise à contribuer au développement de nos systèmes éducatifs dans le cadre d'une nouvelle vision en matière d'éducation et d'enseignement répondant aux attentes de nos peuples. L'objectif est, surtout, d'édifier des sociétés pacifiques fondées sur le savoir et le bien-être, de passer de la dépendance et la consommation passive à la prise d'initiative au niveau international, et de contribuer à la production et au développement des savoirs et technologies. Ainsi, le monde islamique sera en mesure de retrouver son rôle d'avant-garde dans l'édification de la civilisation humaine et la diffusion des valeurs de bien, de droiture et de paix au profit de l'humanité tout entière.

Dans son premier chapitre, ce document précise le cadre théorique et conceptuel général de la Stratégie en définissant le concept et les objectifs de la nouvelle vision en matière d'éducation et d'enseignement, en exposant en détail les motifs sous-tendant le développement de l'éducation dans le monde islamique, dans le cadre des évolutions internationales et des mutations régionales, et en passant en revue les référentiels et les objectifs généraux et procéduraux que le document essaye d'aider les Etats membres à atteindre.

Le deuxième chapitre de la Stratégie vise à déterminer les priorités de l'action éducative future à travers l'examen de la situation éducative dans les Etats du monde islamique et en mettant l'accent sur les principales lacunes du système d'éducation et d'enseignement dans le monde islamique, et ce, sur la base des derniers rapports régionaux et internationaux des institutions et instances internationales compétentes, concernant l'étude des politiques éducatives nationales et l'évaluation des efforts visant la réforme de l'enseignement.

Le troisième chapitre, quant à lui, se penche sur l'examen des domaines prioritaires de l'action éducative future, proposés par la Stratégie et nécessitant d'être développés, accompagnés d'une série de mesures pratiques, entre autres.

Le quatrième et dernier chapitre compte des propositions pratiques sur les mécanismes à même d'activer la Stratégie aux niveaux national, régional et international, que l'ISESCO juge nécessaires de créer ou de promouvoir, le cas échéant ; le but étant d'assurer la mise en œuvre ainsi que l'évaluation et la révision périodiques de ladite Stratégie afin que celle-ci puisse accompagner les derniers défis en matière d'éducation dans le monde islamique, tant à court qu'à long terme.

La 1^{ère} Conférence de l'ISESCO des Ministres de l'Education - CIME (Tunis, 27 octobre 2016) a adopté cette Stratégie, en créant à cet effet un Conseil consultatif pour le suivi des questions de développement de l'éducation dans le monde islamique.

Dr Abdulaziz Othman Altwajri

Directeur général de
l'Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture (ISESCO)

Chapitre I

Repère conceptuels et méthodologiques généraux

I. CONCEPT ET OBJECTIFS DE LA NOUVELLE VISION EN MATIERE D'EDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT

L'éducation a toujours assumé, et continuera d'assumer, un rôle précurseur dans l'édification de l'être humain, des sociétés et des civilisations humaines, en développant les facultés créatives et productives des individus et des groupes. Les mutations civilisationnelles vécues par l'humanité, en particulier depuis la révolution industrielle, mettent en évidence la corrélation étroite existant entre les connaissances, sciences et technologies acquises et le développement socioéconomique. Aujourd'hui, à l'heure des grands groupements régionaux fondés sur les principes de solidarité, de coopération et de complémentarité, les pays du monde islamique n'ont d'autre option que de promouvoir les mécanismes de coopération et de complémentarité entre eux afin de mettre en valeur les compétences et connaissances dont ils disposent.

Dans cette étape charnière de l'histoire de l'humanité et, en particulier, l'histoire du monde islamique, conjuguée des variables politiques et sociales que connaissent de nombreux Etats membres ces dernières années, l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO) compte contribuer à la mise en place auprès des planificateurs et décideurs politiques et pédagogiques d'une vision en matière d'éducation et d'enseignement, axée sur les trois caractéristiques majeures que sont l'exhaustivité, la prospective et le renouvellement. En effet, l'exhaustivité suppose la connaissance globale des questions liées à l'éducation et à l'enseignement et le traitement intégré des défis et problématiques y afférents, dans le cadre des plans de développement durable et avec la contribution de tous les acteurs concernés, tout en respectant les plans et objectifs en la matière de la communauté internationale. La prospective, de sa part, requiert une planification stratégique à long terme, fondée sur des consultations nationales élargies et des études diagnostiques profondes des expériences passées et de la situation actuelle de l'éducation, ainsi qu'un repérage précis des objectifs escomptés selon des procédures étapes et mécanismes bien déterminés. Quant au renouvellement, il concerne proprement dit la diffusion

de la culture de révision, de réforme et de développement au sein de la société et auprès des responsables éducatifs. Il implique également la consolidation des pratiques de révision et d'évaluation périodiques dans le cadre d'une forte volonté politique et sociétale à même d'assurer le développement continu de ce secteur. Cette vision devra également conduire à l'élaboration de stratégies et de plans de développement et d'éducation durables destinés à assurer un enseignement fonctionnel qui combine authenticité profonde et modernité éclairée ; un enseignement qui transforme la connaissance en un outil de développement des aptitudes de la vie courante chez les jeunes, tout en renforçant leurs capacités et facultés intellectuelles, cognitives, spirituelles et physiques, ainsi que les valeurs constructives et les bonnes pratiques civilisationnelles comportementales.

Les systèmes d'éducation et d'enseignement des pays du monde islamique devront, conformément à cette vision, jouer un rôle décisif dans le développement des sociétés islamiques, considérées comme le moteur nécessaire à la rénovation des idées et attitudes des individus et des groupes et à la stimulation de leurs facultés d'initiative, de productivité et de créativité. Ces systèmes devront également garantir les droits éducatifs des citoyens, notamment ce que l'on appelle aujourd'hui les « cinq principes éducatifs » : éducation pour tous ; apprentissage durable ; éducation obligatoire ; égalité des chances et éducation gratuite.

Le monde connaît désormais une révolution dans laquelle le capital humain et les facteurs d'intelligence prennent le pas sur les facteurs traditionnels, de sorte que tout développement intervenant dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement est une opportunité que le monde islamique doit saisir, compte tenu des mutations mondiales et d'un climat économique constamment renouvelé. Mais ce développement est en soi un défi, voire un double défi car, d'une part il est indispensable de répondre à la demande sociale intense et accélérée en matière d'enseignement et, d'autre part, il convient de satisfaire aux exigences de qualité, tout en adaptant cet enseignement aux changements accélérés survenant sur le plan de la connaissance.

D'où la nécessité impérieuse, aujourd'hui et plus que jamais, de concevoir une nouvelle vision pour l'ébauche de plans éducatifs et d'enseignement constructifs et modernes permettant de réaliser la réforme souhaitée et

de combler les failles en corrigeant ce qu'il convient de corriger. Il s'agit, en réalité, de construire un avenir qui s'articule principalement autour la science, de la connaissance et de l'innovation ; un avenir fondé sur des plans et programmes pédagogiques qui inculquent aux étudiants les capacités de réflexion analytique critique et leur insufflent l'esprit de créativité et qui consolident chez eux le concept de développement durable accordant aux activités d'apprentissage une place privilégiée et durable dans la vie.

Cette nouvelle vision en matière d'éducation et d'enseignement vise à promouvoir chez les jeunes le désir d'apprendre tout au long de la vie, d'acquérir le sens des responsabilités et de la citoyenneté, de consacrer les valeurs relatives à la préservation de l'environnement et de ses richesses naturelles, et de répondre avec flexibilité aux changements continus survenant sur le plan des connaissances, mais sans se départir pour autant de son identité nationale et religieuse. Cette dernière a été en effet, tout au long de ces quatorze siècles, le phare de la science, de la connaissance et de l'action constructive ainsi que le promoteur de l'affection, de la fraternité, de la coopération et de l'entente de l'humanité tout entière.

Au regard de ces exigences vitales, dans un monde qui change à un rythme effréné, l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO) réaffirme la nécessité de concevoir une nouvelle vision prospective des systèmes d'éducation et d'enseignement dans le monde islamique, fondée sur la perspective islamique de la mission humaine sur terre et de sa relation avec ses richesses, dans le cadre des concepts de probité et de lieutenance, ce qui permettra de définir les nouveaux rôles qui incombent à l'éducation dans la réalisation du développement durable, tenant compte des innovations et des exigences du présent et du futur. Il s'agit, en l'occurrence, d'adopter des méthodes fondées sur les récentes études scientifiques ainsi que sur des mécanismes qui permettront aux Etats du monde islamique d'accéder aux sociétés du savoir, de produire et d'inscrire son nom dans l'histoire civilisationnelle contemporaine de l'humanité.

II. DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION DANS LE MONDE ISLAMIQUE A LA LUMIERE DES MUTATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

Les nombreux changements que le monde connaît depuis le début du XXI^e siècle interpellent la modernisation du système éducatif et de ses mécanismes afin de répondre aux exigences circonstanciées mondiales, tant actuelles que futures, afin de permettre, en particulier à notre monde islamique, de contribuer à l'édification de la civilisation humaine contemporaine sous sa nouvelle forme.

A cet égard, il serait important de citer les principales mutations en raison de l'influence qu'elles exercent sur le système éducatif et de l'enseignement, à savoir :

1. LA MONDIALISATION

Les conceptions liées à la mondialisation sont tout aussi nombreuses que variées. Sans vouloir aborder ces conceptions et leurs multiples significations, il importe néanmoins de souligner la dissémination accrue de l'information et des connaissances, la suppression des limites et des distances entre les pays, fondus désormais dans des regroupements mondiaux uniformes dans le cadre d'une seule et unique entité cosmique. La mondialisation a introduit de profonds changements dans la structure de l'ordre mondial, affectant les aspects sociaux, culturels, politiques et économiques de la vie, de même que les modes de production et de distribution dans le monde entier.

Mais outre les changements radicaux apportés à l'ordre mondial, la mondialisation constitue, ou du moins s'efforce de constituer un ordre, ou plutôt un « modèle unique » dans les différents domaines social, économique, culturel, intellectuel et des valeurs, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la nature, la source et l'orientation de nos besoins en matière de savoir. Mais plus que tout, elle implique la révision des méthodes d'enseignement et d'apprentissage afin qu'ils soient adaptés aux conditions et exigences du changement.

Nous sommes donc confrontés à un nouveau type de production économique axée principalement sur la connaissance, avec tout ce que cela implique de recherches assidues, intenses et continues afin d'être constamment au diapason de l'évolution du savoir. Il ne fait aucun doute que ce dynamisme au sein de l'univers du savoir et de la recherche constitue un défi majeur pour l'institution éducative, tous niveaux et étapes confondus. Car c'est à elle qu'il incombe de produire une main d'œuvre dont le niveau de connaissance et de formation soit continuellement adapté aux besoins évolutifs en matière de développement et d'économie. En d'autres termes, les responsabilités de l'institution éducative devront nécessairement s'étendre car, d'une part elle est appelée à préserver son rôle traditionnel de répondre aux besoins, spécificités et priorités de l'Etat national et, d'autre part, elle doit s'améliorer et évoluer afin de répondre aux priorités et exigences du marché universel.

Dans le monde islamique, chaque nouvelle stratégie éducative doit s'appliquer à tirer profit des aspects positifs du phénomène de mondialisation, en exploitant les langues vivantes dans l'ouverture rationnelle sur les expériences et les acquis des autres nations en matière d'éducation, d'enseignement, de sciences et de technologie. Il s'agit également d'éviter tout ce qui est incompatible avec les fondements de notre personnalité et notre identité nationales, veillant à cet effet à préserver nos valeurs religieuses, intellectuelles, sociales, morales et culturelles islamiques. En effet, le flux gigantesque de contenus qui circulent dans les médias constitue le plus grand danger de la mondialisation, car grâce aux messages culturels influents qu'ils vulgarisent, ces médias tentent de standardiser les idées des récipiendaires, en particulier les enfants et les jeunes, selon un modèle exogène préconçu.

Aussi le système d'éducation et d'enseignement dans le monde islamique doit-il être en mesure d'apporter les changements nécessaires aux visions sociétales, en s'appuyant, pour ce faire, sur un mécanisme permettant d'assurer l'équilibre entre les spécificités nationales, avec leurs valeurs et coutumes, et les exigences mondiales constamment renouvelées. Ces Etats devraient également éviter l'importation entière des systèmes de réforme éducative ne correspondant pas à leurs référentiels culturels et civilisationnels ni à leurs circonstances économiques et sociales.

Nous avons besoin, en cette ère de la mondialisation et de la société du savoir, d'une éducation susceptible d'aider les enfants et les adultes à mieux

comprendre leur culture, tant passée que présente, mais dans un cadre sociétal mondial où l'épanouissement d'une culture est tributaire de son ouverture sur l'Autre et de leur dialogue réciproque.

2. LA TRANSITION VERS LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR

Depuis plus de deux décennies, le monde est le théâtre de changements radicaux qui représentent une transition qualitative dans l'histoire des sociétés humaines. Leur influence est évidente à plusieurs niveaux, qu'il s'agisse de l'économie mondiale ou de la culture générale de l'humanité. Bien que cette société universelle ne soit pas encore définitivement structurée et ne permette donc pas une définition claire et précise, il n'empêche que certaines manifestations apparentes révèlent les changements profonds, voire gigantesques, intervenus dans les méthodes de production, les modes de vie et le réseau des relations sociales. De là était apparue la nécessité d'instaurer les bases d'un nouvel édifice civilisationnel fondé, en premier lieu, sur la connaissance.

Cette nouvelle société, dénommée la « Société du savoir », puise sa force dans la révolution technologique et de la connaissance, apanage d'un très petit nombre de pays avancés mais à laquelle tout le monde aspire. Cependant, cette révolution diffère radicalement de celles qui l'ont précédée, à l'exemple de la révolution industrielle dont la portée se limitait à des produits et des secteurs industriels spécifiques.

La Société du savoir ne peut se confiner, en réalité, à la seule révolution technologique de la connaissance, puisqu'elle englobe plusieurs pôles qui s'entrecroisent pour former le concept de société du savoir, notamment, la technologie, l'économie et la connaissance, lesquelles constituent le pivot de l'économie. Les sociétés qui se rapprochent donc le plus du concept réel de société du savoir sont celles qui s'appuient sur ces trois composantes, grâce auxquelles elles deviennent des sociétés pionnières dans la technologie de l'information et le développement de systèmes innovateurs d'enseignement et de recherche universitaires. Sans compter que ces sociétés se prévalent des centres et établissements économiques puissants qu'elles accueillent, des lois appropriées qui les régissent, et d'une assise solide de libertés individuelles et politiques qui incitent à la production et l'utilisation de la connaissance.

La société du savoir ne s'érige pas sur le pôle unique de l'économie de la connaissance, mais plutôt comme une société intégrée tant dans ses orientations que ses structures. Elle œuvre à la réalisation d'une transition qualitative dans le modèle de connaissance, de culture, de politique et de société, dans une corrélation étroite avec une culture universelle axée sur les droits de l'homme, la citoyenneté et les systèmes de gouvernance.

Plus qu'une simple conséquence de l'évolution et du progrès, la connaissance est aussi l'un des outils efficaces de sa création ; et c'est là que réside son importance. Il est donc nécessaire d'appréhender ses principes et tirer profit de ses potentialités, pour peu que l'on veuille atteindre le développement sociétal et exercer le changement et les bonnes pratiques politiques. La connaissance est aujourd'hui la puissance hégémonique suprême. Son détenteur jouit de privilèges et de possibilités infinies grâce auxquels il peut modifier les équilibres en fonction de ses intérêts immédiats et des tendances stratégiques futures, tant sur le plan national qu'international.

Le présent et l'avenir appartiennent aux Etats détenteurs de la connaissance, qui prennent l'initiative en matière de créativité et d'innovation. Cette vérité est tout aussi manifeste dans la capacité d'organiser, de récupérer et de manipuler les connaissances scientifiques et technologiques que dans le pouvoir de les exploiter en faveur d'un développement humain sans bornes, et de les adopter subséquentement à des fins décisionnelles.

Il est par conséquent indispensable d'accorder la priorité, dans les politiques et stratégies de développement, à la formation du facteur humain, en lui inculquant les connaissances et les compétences nécessaires à l'initiative créative. D'où la nécessité d'instaurer un climat favorable à l'investissement dans la formation et la qualification des ressources humaines, afin que celles-ci soient en mesure de répondre à la transition qualitative requise pour accéder à l'économie de la connaissance.

3. L'EVOLUTION DES SYSTEMES EDUCATIFS DANS LE MONDE

Les études entreprises dans ce contexte démontrent, dans leur ensemble, que la position de l'enseignement dans le système sociétal a évolué à la faveur de la révolution du savoir, entraînant par là même une nouvelle lecture

du rôle et objectifs des institutions éducatives afin qu'elles soient adaptées aux conditions de la nouvelle économie. On assiste ainsi à la transformation de l'institution éducative qui cesse d'être un simple moyen de transmission et de développement de la connaissance absolue et des travaux pratiques, pour devenir une institution à même d'interagir avec l'ensemble des autres systèmes de la société, et ce, grâce à son association à l'environnement économique et culturel et sa focalisation sur les domaines de formation requis par le marché de l'emploi.

Sur le plan de la formation, la tendance est d'introduire de nouveaux domaines et de diversifier les compétences et les qualifications en matière de technologie de pointe et de maintenance des réseaux. Il s'agit, en l'occurrence, d'utiliser les technologies de l'information et de la communication et d'adopter les méthodes interactives de l'enseignement, de sorte que le formateur cesse d'être un simple initiateur pour devenir un facilitateur, ainsi qu'un accompagnateur et un superviseur de la situation éducative.

Cette tendance a eu pour conséquence l'extension du rôle des médias didactiques et du contenu numérique dans le processus d'enseignement dans le cadre de l'enseignement originel ou interactif. L'enseignement à distance, dont l'importance s'est également accrue en tant que média audiovisuel multiforme, s'est également inscrit dans le processus didactique, tant et si bien qu'il était devenu nécessaire de modifier les modes de gestion de l'information scientifique et ses méthodes d'inculcation et d'évaluation.

Sur le terrain, les changements survenus dans la façon de transmettre la connaissance ont débouché sur de nouvelles formes d'enseignement, telles l'enseignement virtuel, la formation par alternance, l'enseignement tout au long de la vie et l'enseignement transfrontalier. Cette révolution dans le domaine de l'enseignement a encouragé de nouveaux acteurs à intervenir dans le domaine de la formation pour des raisons purement lucratives, faisant ainsi de l'enseignement, notamment l'enseignement supérieur, une denrée commercialisable, y compris sur l'Internet où ce domaine est exploité par des multinationales.

C'est ainsi que s'est formé un marché mondial particulier de l'enseignement supérieur où la formation universitaire est commercialisée comme une simple prestation. Il était alors nécessaire d'établir de nouvelles stratégies, tant au

niveau national que régional, pour attirer les étudiants étrangers, qu'il s'agisse d'enseignement présentiel ou virtuel. L'Organisation mondiale du Commerce (OMC) soutient actuellement cette tendance d'ouvrir l'espace universitaire national à la compétitivité internationale.

L'entrée impétueuse de l'enseignement transfrontalier dans certains espaces universitaires étrangers, sous la houlette d'entreprises commerciales, pose de nouveaux défis aux systèmes d'enseignement originel dans les pays islamiques. D'où la polémique qu'il suscite à l'égard de l'indépendance de la décision nationale en matière de réglementation de l'enseignement dans les législations nationales et les interrogations qu'il soulève sur la légitimité des diplômes et des programmes d'études que ce type d'enseignement délivre.

4. LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET LA DEMANDE ACCRUE POUR L'ENSEIGNEMENT

Les statistiques disponibles indiquent qu'à l'horizon 2030, le nombre de Musulmans dans le monde atteindra 2,2 milliards d'habitants, soit 26,4% de l'ensemble de la population mondiale. La population musulmane a augmenté entre 1990 et 2010 au rythme annuel de 2,2%, contre 1,5% prévu entre 2010 et 2030.

Les études réalisées au cours des dernières années soulignent l'étroite corrélation entre les taux de natalité et les niveaux d'enseignement des femmes dans le monde islamique. En effet, les femmes ont tendance à retarder la grossesse dès qu'elles atteignent des niveaux supérieurs dans leurs études, réduisant ainsi le nombre de naissances. En quittant précocement l'école, les filles sont appelées à se marier très jeunes et, partant, à accroître le taux d'accouchement.

Dans le monde islamique, les sociétés sont généralement jeunes ; l'âge moyen variant entre 15 et 40 ans. En effet, le Rapport du SESRIC 2014 sur l'éducation et le développement scientifique dans les pays membres de l'OCI indique que le nombre total d'enfants et de jeunes en âge de scolarité dans l'un des niveaux de l'enseignement dans ces Etats (préscolaire, primaire, secondaire et supérieur) a atteint 662 millions en 2013, dont 99 millions pour le préscolaire, 201 millions pour le primaire, 211 millions pour le secondaire et

152 millions concernant l'enseignement supérieur. Ces taux élevés d'enfants et de jeunes représentent la force motrice du développement économique dans ces pays, pour peu qu'ils soient correctement préparés et formés. En définitive, l'avenir du monde islamique demeure tributaire de l'action que ces pays entreprendront en faveur de cette masse décisive de la société. De même, et en l'absence de politiques et plans adéquats et de mesures pratiques permettant à ces Etats de mettre à profit leurs potentiels par une éducation de qualité, ces taux peuvent constituer une entrave supplémentaire aux efforts de développement et une menace à la stabilité économique et sociale dans ces pays.

Cette croissance démographique peut être assortie de la stabilisation dans le développement humain, sinon l'inverse, dans les pays les moins développés, qui pourront difficilement répondre aux besoins des catégories de moins de 15 ans en matière d'enseignement, sachant que la valeur absolue de la masse démographique devra se multiplier au cours des prochaines années. Les responsabilités qui incombent à ces pays seront lourdes à porter, notamment en ce qui concerne le financement nécessaire à l'investissement dans la connaissance et la satisfaction de la demande sociale en matière de formation.

III. LES REFERENTIELS

Eu égard les rôles qu'elle assume en sa qualité de foyer d'expertise du monde islamique dans ses domaines de compétence, et d'organe spécialisé dans le cadre de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), auquel a été assigné la mission d'assurer la coordination de l'action islamique commune et, ce faisant, le développement de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication dans le monde islamique, l'ISESCO a mis au point, il y a 27 ans, la Stratégie de développement de l'éducation dans le monde islamique, adoptée par la 3^{ème} Conférence générale de l'Organisation en 1988. Du fait que cette Stratégie ne peut plus répondre adéquatement aux nouveaux défis éducationnels auxquels le monde islamique est confronté aujourd'hui et demain, il devient impératif de procéder à l'élaboration d'une version amendée et actualisée de ladite Stratégie.

A cet effet, l'ISESCO a œuvré à souligner la perspective islamique de ses orientations éducatives, fondée sur les principes du Coran et de la Sounna du Prophète et s'inspirant des vecteurs de la force, de l'édification et de la créativité en matière de patrimoine intellectuel, éducatif et scientifique islamique abondant des nombreux érudits et intellects musulmans. Ceux-ci avaient grandement et mondialement contribué, à travers les âges, à développer les savoirs et sciences dans tous les domaines, de même qu'ils avaient entre autres fondé de nouvelles théories en matière d'éducation, de psychologie, de société, de médecine, de mathématiques et d'astronomie. Cette perspective est également basée sur la mobilisation de l'expertise de plus de 30 ans d'expérience depuis sa création, ainsi que les résultats de l'évaluation de centaines d'activités, de programmes et de projets éducatifs réalisés tout au long de ses plans d'action successifs dont, pour n'en citer que quelques uns : le Projet d'alphabétisation et de formation de base pour tous dans les pays islamiques, le Projet de programme d'éducation de base et de formation pour le développement des ressources humaines dans les pays islamiques, le Projet de programme d'enseignement de la langue arabe aux non arabophones, le Projet de transcription des langues des peuples

musulmans en caractère coranique et le Projet de programmes de formation des centre éducatifs régionaux de l'ISESCO. Elle a également tiré profit, dans ce contexte, des deux plans de l'éducation à moyen terme 2001-2009 et 2010-2018, ainsi que des stratégies sectorielles qui se recoupent avec les questions éducatives et renforcent le rôle de l'éducation dans la réalisation du développement global. Aussi l'ISESCO affirme-t-elle son interaction avec les dispositions des déclarations, conventions, recommandations et résolutions issues des conférences et forums internationaux et régionaux sur l'éducation, dont la plus récente était la Déclaration d'Incheon sur l'enseignement d'ici 2030 (Forum mondial de l'Education, Incheon, République de Corée, mai 2015), ainsi que les rapports mondiaux sur l'Education Pour Tous et les plans et agendas des organisations régionales et internationales sur l'éducation, l'enseignement et le développement durable de l'après 2015, dont, principalement, le Programme décennal de l'OCI (2015-2025), l'Agenda 2030 des Nations Unies sur les ODD et l'Agenda 2063 pour l'Afrique. C'est ainsi que l'ISESCO a pu extrapoler les nouveaux rôles et fonctions éducatives qui lui incombent, qui se traduisent notamment par le renforcement de ses capacités à formuler des propositions et à coordonner l'action en matière d'éducation ; à offrir un savoir-faire et un conseil plus élargis à ses Etats membres ; à encourager les politiques éducationnelles à accorder la priorité à la formation et au renforcement des aptitudes éducatives et didactiques des enfants, des jeunes, des femmes et des catégories à besoins spécifiques ; et à échanger l'expertise et les expériences à succès. A ces fonctions s'ajoute également celle de faciliter l'accès aux connaissances et leur vulgarisation en les adaptant aux nouveautés, tout en les transformant en un instrument du développement et un outil à même d'assurer la stabilité, la sécurité sociale, le dialogue et la compréhension entre les peuples, conformément aux objectifs énoncés dans sa Charte.

IV. LES OBJECTIFS DE LA STRATEGIE

Ces objectifs se présentent comme suit :

- Généraliser l'éducation Pour Tous (EPT) et assurer la durabilité et l'égalité des chances dans ce domaine ;
- Améliorer le système éducatif sur le plan des programmes de soutien à la créativité, des cadres pédagogiques incitant aux valeurs et aux compétences, et de la gestion administrative et financière, pour en faire un système d'apprentissage et de recherche scientifique, d'innovation et d'économie de la connaissance et faire en sorte qu'il réponde aux besoins de la société et du marché du travail et résoudre les problèmes de la société ;
- Activer le rôle de l'éducation en vue d'ancrer les valeurs humaines communes, de promouvoir l'esprit de tolérance, d'ouverture et de coexistence pacifique avec l'Autre, et éduquer l'individu à assumer ses obligations citoyennes et ses responsabilités envers la société.

De même, ces objectifs et finalités globales, que la Stratégie veille à ce que les Etats du monde islamique puissent les atteindre, se déclinent en des buts procéduraux, détaillés comme suit :

1. Permettre à tout individu, en tout temps et tout lieu, d'accéder à une éducation et un l'enseignement de qualité, à moindre coût et à la rentabilité la plus élevée ;
2. Limiter le désengagement d'un nombre de pays du monde islamique en matière d'éducation et réduire le fossé entre les politiques énoncées et la situation éducative manifeste dans ces pays ;
3. Encourager la coopération régionale dans le monde islamique entre organisations opérant dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement afin d'assurer la coordination et la complémentarité dans leurs projets ;
4. Accroître l'assistance entre pays dans les différents domaines éducatifs et d'enseignement, en particulier en matière d'alphabétisation, d'enseignement des adultes, d'enseignement professionnel et technique, d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ;

5. Etendre le champ de l'éducation préscolaire relative à l'enfance précoce, et l'intégrer au système éducatif national ;
6. Promouvoir le rôle de la femme et améliorer son image dans les manuels scolaires en la présentant comme le partenaire essentiel de l'homme dans la réalisation du développement humain ;
7. Inciter les différentes catégories sociales à la lecture, et adopter des projets nationaux et locaux dans le contexte de la Lecture pour Tous ;
8. Institutionnaliser les systèmes susceptibles d'assurer l'utilisation globale et durable des TIC dans les différents secteurs, établissement et cycles de l'enseignement, tout en diffusant ces systèmes auprès de toutes les composantes du système éducatif dans les villes, campagnes et zones reculées ;
9. Uniformiser le système d'enseignement des enfants handicapés et leur intégration dans le système éducatif normal ;
10. Développer l'enseignement non formel, en particulier dans les écoles arabo-islamiques et établissements à caractère religieux, et assurer l'harmonisation avec les autres systèmes d'enseignement ;
11. Améliorer les normes d'enseignement afin qu'elles répondent aux exigences des ressources humaines dans les pays islamiques ;
12. Améliorer les programmes et cursus scolaires, et perfectionner les programmes d'enseignement primaire, secondaire et supérieur ;
13. Promouvoir chez les jeunes, au sein des cursus d'enseignement, les concepts de dialogue, de tolérance, de coexistence et de respect de l'Autre, en intégrant les valeurs islamiques et en renforçant les principes de juste-milieu, de modération, d'entre-connaissance, de rapprochement et de fraternité islamique et universelle ;
14. Traiter les questions contemporaines qui freinent la progression civilisationnelle, telles que l'analphabétisme, la fuite des cerveaux, la pauvreté, le chômage, la détérioration de l'environnement, et la désinformation qui alimente les préjugés ethniques et sectaires ;
15. Favoriser la recherche spécialisée et thématique en matière d'enseignement supérieur, développer l'esprit d'initiative, d'entreprise et de leadership et de prise de risque planifiée chez les étudiants des

enseignements secondaire et supérieur et tirer profit de la recherche scientifique pour satisfaire les besoins de l'industrie, de la société civile et des organisations gouvernementales ;

16. Elaborer des politiques claires en matière de TIC au profit des jeunes en les aidant à être au diapason des nouveautés académiques et professionnelles, de même qu'en les orientant sur les plans scolaire et professionnel afin d'assurer leur intégration dans la vie professionnelle par le rapprochement entre le système éducatif et son environnement économique et social ;
17. Appliquer les stratégies de la connaissance élaborées par l'ISESCO, l'UNESCO et l'ALECSO et d'autres institutions régionales et internationales similaires portant sur l'éducation, les sciences, la culture, l'information et la communication ;
18. Consolider l'identité civilisationnelle du monde islamique et les mécanismes de son unité, et renforcer les fondements de sa diversité et sa spécificité.

Pour atteindre les objectifs précités, les décideurs politiques et éducatifs du monde islamique doivent être pleinement convaincus de l'importance cruciale de l'action islamique commune en faveur du développement des systèmes éducatifs nationaux. Ces derniers devraient, en tout état de cause, devenir la force motrice qui fera de nos pays une puissance montante parmi les autres nations. Plus encore, il est essentiel de mobiliser les différentes institutions et parties concernées en vue de convertir sur le terrain les orientations de cette Stratégie en grands projets et programmes.

Chapitre II

Principales lacunes du système d'éducation et d'enseignement dans le monde islamique

En dépit des efforts déployés à tous les niveaux par les pays islamiques et des progrès, souvent notables, enregistrés par certains pays, les indicateurs de développement disponibles indiquent que la plupart des pays peinent à suivre le rythme du progrès et du développement en raison des nombreux problèmes, obstacles et difficultés. Les données, statistiques et observations citées dans le présent document s'appuient sur les rapports des institutions et organisations internationales relatives aux politiques éducatives nationales, ainsi que sur l'évaluation des réformes introduites dans ce domaine. A cet égard, on peut citer, à titre d'exemple, les récentes études élaborées par l'ISESCO ; le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, élaboré par l'UNESCO en 2014 ; le Rapport d'étape 2014 sur l'éducation et le développement scientifique dans les pays membres de l'OCI, publié par le Centre de recherches statistiques, économiques, et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) en 2014 ; le Rapport sur le savoir arabe, en 2014 ; ainsi que les derniers résultats de l'évaluation internationale du rendement des systèmes éducatifs.

Outre les problèmes liés à la situation socioéconomique, c'est le fossé qui sépare la connaissance de l'enseignement qui représente le plus grand préjudice aux efforts de développement des pays islamiques. En effet, en dépit de tous les progrès qu'ils ont réalisés pour répandre l'enseignement parmi leurs populations, ils sont encore loin de généraliser l'éducation et l'alphabetisation. En d'autres termes, leurs systèmes éducatifs ne sont pas encore en mesure d'appliquer les normes exigibles de qualité, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Les principaux problèmes dont souffrent les pays islamiques peuvent être résumés dans les axes suivants :

1. HAUSSE DES TAUX D'ANALPHABETISME

Le gaspillage dans les pays du monde islamique ne se limite pas au seul aspect financier, mais englobe aussi la richesse la plus importante qui soit, à savoir les ressources humaines. La propagation de l'analphabétisme dans plusieurs zones du monde islamique, toutes tranches d'âge confondues, constitue un frein au développement socioéconomique. En effet, 40% de la

population du monde islamique est quasi analphabète, ou presque, et dans certains cas, ce taux atteint 70%.

De nombreux projets, programmes et campagnes nationales ont été mis en œuvre tout au long de ces dernières décennies pour juguler l'analphabétisme dans les pays islamiques. Mais en dépit de tous ces efforts, les progrès réalisés sont lents et différent en fonction du pays, puisque certains de ces pays ont vu leur taux d'alphabétisation dépasser les 99%, tandis que le taux d'analphabétisme chez les jeunes s'est maintenu, jusqu'en 2013, à plus de 50% dans 8 pays de l'OCI. Les programmes qui lui sont consacrés n'y sont plus adaptés, compte tenu de la croissance démographique, le taux d'analphabétisme (73% pour les adultes de plus de 15 ans en 2013), continuant d'être en deçà de la moyenne mondiale de 82%.

Si l'on attribue les causes de l'analphabétisme aux cumuls du passé ou à l'insuffisance actuelle des systèmes éducatifs, le résultat demeure invariable, à savoir, l'extension du fossé cognitif entre les individus, les catégories et les genres sociaux, car l'analphabétisme continue à se répandre tout autant parmi les adultes que parmi les enfants en âge de scolarisation qui n'ont pas la possibilité d'accéder aux écoles, en particulier dans les zones reculées. La situation est encore plus grave pour les femmes, où les programmes d'alphabétisation des femmes démontrent un résultat inférieur de 13% par rapport à ceux consacrés aux hommes.

2. FRAGILITE DE LA SITUATION SOCIALE

La pauvreté et la mauvaise répartition des revenus dans le monde constituent le principal défi de ce XXI^e siècle, où les riches deviennent plus riches, et les pauvres plus pauvres. Les statistiques indiquent que la pauvreté touche plus de 1,6 milliards d'individus dans le monde. En d'autres termes, 30% de la population mondiale vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec un revenu de 1 dollar par jour, voire moins.

Dans le monde islamique, la pauvreté est visible à l'œil nu et ne doit pas être ignorée, compte tenu des ressources économiques immenses dont jouissent bon nombre de ces pays. Selon le Rapport 2015 du SESRIC, intitulé : « La mesure de la pauvreté dans les pays membres de l'OCI », la population de

l'OCI vivant une pauvreté multidimensionnelle a atteint 465 millions, soit 35% de la population mondiale et 29% de la population des pauvres en 2014.

Les graves conséquences socioéconomiques de la pauvreté sont d'une ampleur qu'on ne peut négliger. D'une part la pauvreté engendre, sur le plan social, des déviations comportementales et morales considérables chez les individus, entraînant de nouveaux modes de comportement incompatibles avec les coutumes, les traditions et la religion. D'autre part, la pauvreté est le principal facteur qui sous-tend la mauvaise ou non-scolarisation des enfants, car les coûts élevés de l'enseignement contraignent souvent les parents à renoncer à leurs responsabilités de scolariser leurs enfants, contribuant ainsi à la propagation de l'analphabétisme parmi les enfants et l'émergence du phénomène de travail des enfants. La pauvreté entraîne également une détérioration de la santé et l'augmentation du taux de mortalité, notamment parmi les enfants, fortement exposés à la contagion et aux maladies chroniques.

3. INSUFFISANCE DES PROGRAMMES SCOLAIRES

Dans le système éducatif moderne du XXI^e siècle, l'apprenant est désormais au centre du processus d'enseignement et d'apprentissage. Les matières d'études, telles que les langues, la littérature, les mathématiques et les sciences, ne sont plus enseignées uniquement à des fins d'inculcation et de mémorisation, mais visent avant tout à transmettre à l'apprenant les aptitudes, capacités et compétences nécessaires à la communication, l'analyse, la diffusion et la créativité.

Dans le monde islamique, les programmes scolaires standardisés s'appuient sur l'enseignant, considéré comme l'axe de transmission de la connaissance, et cela se répercute négativement sur le processus d'enseignement, qui privilégie les méthodes fondées sur l'inculcation et le développement des facultés de mémorisation, au détriment des aptitudes analytiques et les facultés critiques et de réflexion interactive.

Une autre insuffisance des programmes d'enseignement du monde islamique se traduit par le peu d'intérêt accordé aux cursus qui éduquent l'esprit humain. Il s'agit des matières et activités portant sur les arts, tels la

musique, le dessin, le théâtre, la poésie et le conte. Il en est de même des programmes d'éducation physique et sanitaire, ou ceux qui concernent les travaux pratiques et l'intégration dans la vie courante, ou encore les aptitudes nécessaires à la vie quotidienne. Cette insuffisance est également palpable dans les sciences et les mathématiques, dont leur méthode d'enseignement ne contribue pas à la formation d'une mentalité critique, comparative et analytique. A souligner également le caractère restrictif des informations dispensées en matière de sensibilisation aux questions juridiques, aux droits de l'homme et de la citoyenneté et aux divers autres droits humains. Tout aussi lacunaire est l'intérêt quantitatif et qualitatif accordé à l'éducation des enfants talentueux, qu'il s'agisse de l'enseignement de base ou de l'enseignement secondaire et universitaire, quand bien même cette catégorie d'étudiants incarne le pilier sur lequel repose l'avenir, le développement et la transcendance civilisationnelle de la Oumma.

4. DEFICIENCE DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

L'enseignant représente la pierre angulaire de toute réforme et de tout développement éducatif. Dans le monde islamique, le rôle de l'enseignant n'a pas évolué assez pour lui permettre de préparer l'accès des jeunes générations à la société du savoir. Or, dans cette perspective, l'enseignant assume la responsabilité d'orienter, de planifier, de coordonner, mais aussi d'encourager, de motiver, de simplifier et de faciliter l'apprentissage de ses étudiants. D'où l'obligation qu'il a de perfectionner la qualité de l'enseignement et d'accroître son efficacité afin qu'il atteigne ses objectifs.

Le taux d'encadrement (nombre d'étudiants inscrits par rapport au nombre d'enseignants dans une année spécifique) est un indicateur de la qualité du processus d'enseignement. L'examen de la situation éducative dans le monde islamique sous cet angle nous permet de constater une amélioration continue. Selon le Rapport 2014 du Centre de recherches statistiques, économiques, et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRI), le nombre total des enseignants du primaire dans les États du monde islamique a atteint 7,2 millions en 2013 ; le taux moyen d'encadrement (27,9) étant en deçà de la moyenne mondiale de 24 étudiants par enseignant. Par ailleurs, le nombre des enseignants du secondaire a augmenté de 4,4 millions en 2000 à 6,2

millions en 2013, alors que la moyenne du taux d'encadrement dans le cycle secondaire demeurait de l'ordre de 24,5% vu l'accroissement du nombre des étudiants dans ce niveau. Dans plusieurs pays, on dénombrait dans une même classe du cycle secondaire pas moins de 30 étudiants.

Nonobstant, cette croissance quantitative d'enseignants n'a pas été assortie de mesures similaires sur le plan de l'amélioration de leur situation, notamment en matière de compétences et de conditions de travail, d'autant plus que sans la formation et les qualifications requises, ils ne pourront nullement atteindre les hauts niveaux de spécialisation scientifique, professionnelle et culturelle. Les indicateurs des rapports mondiaux indiquent qu'une grande partie des enseignants sont, dans la plupart des pays islamiques, déficients académiquement et professionnellement et ne peuvent, de ce fait, s'acquitter de leurs nouveaux rôles pédagogiques et d'enseignement, incapables qu'ils sont d'appliquer les méthodes modernes d'enseignement et les technologies de l'éducation. La plupart ne satisfont pas aux normes mondialement adoptées concernant la durée de formation, les qualifications pédagogiques et la formation continue. Dans la plupart des pays islamiques, par exemple, les enseignants du primaire possèdent à peine le niveau minimum requis de qualifications académiques, à savoir le baccalauréat, alors que dans les pays avancés, le recrutement d'enseignants exige une formation universitaire spécialisée variant entre trois et cinq ans pour les enseignants du cycle élémentaire, et la maîtrise ou le suivi de sessions professionnelles pour les enseignants du secondaire.

5. INEGALITE DANS L'EDUCATION ET L'ENSEIGNEMENT DES FILLES

Les statistiques révèlent que sur chaque cent millions d'enfants dans le monde, 60 millions de filles n'ont pas accédé à l'école primaire. A noter, par ailleurs, que l'inscription d'une fille à l'école ne signifie pas nécessairement sa présence régulière au cours, car dans les pays en développement, les filles restent peu d'années à l'école et sont souvent obligées, dans nombre de régions conservatrices, éloignées ou rurales, de se contenter de l'enseignement primaire.

En dépit de l'augmentation ces dernières années du taux d'inscription des filles dans les écoles et les universités, ces taux demeurent en général assez bas. Plus encore, le nombre de filles en mesure de lire et d'écrire n'est que

de 64,2% dans le monde islamique. A noter également que le taux des filles analphabètes de plus de 15 ans est supérieur, dans le monde islamique, à celui des garçons, la différence entre les deux sexes atteignant 40% dans certains pays islamiques.

Cette situation prend plus d'ampleur en milieu rural et dans les zones reculées et pauvres où les filles et les femmes sont généralement plus isolées en raison de certaines fausses perceptions et coutumes en vertu desquelles la fille doit s'occuper du ménage et de la ferme et se marier précocement, plutôt que d'être scolarisée.

6. MANQUE DE L'INTERET ACCORDE A L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

L'UNESCO a inscrit l'éducation précoce parmi les objectifs de l'Education Pour Tous (EPT), du fait qu'elle constitue une étape charnière dans la formation de la personnalité de l'enfant. Les études pédagogiques et psychologiques soulignent, dans leur ensemble, que la moitié des facultés mentales de l'enfant se forment avant l'âge de six ans, et que l'éducation précoce précédant l'enseignement primaire, associée à une bonne alimentation, joue un rôle déterminant dans le développement des aptitudes de l'enfant et de ses capacités d'apprentissage. L'éducation précoce intervient également dans sa préparation à la vie estudiantine, grâce à des programmes et activités destinés à stimuler sa curiosité et développer ses facultés cérébrales.

Or la plupart des pays islamiques n'accordent pas l'intérêt qu'il convient à cette étape décisive qu'est l'éducation de l'enfance précoce, qui est justement le maillon le plus faible du processus éducatif et d'enseignement. En effet, les efforts et initiatives entrepris sur ce plan demeurent médiocres et n'atteignent même pas le minimum en vigueur dans le reste du monde. Le Rapport du SESRIC 2014 indique que le nombre d'enfants inscrits aux établissements éducatifs préscolaires dans le monde pour la période 2000-2013 est passé de 116,7 à 181,8 millions d'enfants, de même que les pays en développement, hors pays islamiques, ont enregistré un progrès remarquable sur ce terrain où les chiffres se sont élevés de 76,5 en 2000 à 127,4 millions d'enfants en 2013. Cependant, le rythme de préscolarisation dans le monde islamique n'a pas atteint celui enregistré dans le reste du monde, les enfants en âge de préscolarisation n'étant passés que de 16,3 millions en 2000 à 25,9 millions en 2013, soit une stagnation de 14% tout

au long de cette période par rapport au reste du monde.

L'examen de la situation actuelle du système d'éducation préscolaire dans le monde islamique nous permet, par ailleurs, de constater bon nombre de carences, tant au niveau de l'infrastructure destinée à accueillir les enfants que des programmes adoptés dans les établissements concernés. L'autre constat est l'inapplication du principe d'équité et d'égalité entre les catégories, les individus et les régions. Ces établissements sont, en effet, concentrés ou éparpillés dans des zones urbaines, mais souvent inexistantes en milieu rural.

La raison en est que les enfants de 3-6 ans ne reçoivent pas l'attention pédagogique, l'éducation préscolaire n'étant pas inscrite à l'enseignement formel et ne bénéficie donc pas du principe de gratuité, pas plus qu'elle n'est obligatoire. Si bien que l'Etat délaisse ce type de formation, qui devient l'apanage des établissements privés ou des organismes de la société civile. Ainsi, l'Etat ne contraint pas les parents à inscrire leurs enfants dans les établissements préscolaires, se contentant d'assurer la supervision et le suivi. Plus encore, les pays les moins développés ne dépensent que le minimum sur ce type d'éducation, certains pays islamiques affectant moins de 0,1% de leur PIB à l'éducation préscolaire.

7. DIMINUTION DES INDICATEURS DE SCOLARISATION DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L'enseignement primaire occupe une position fondamentale dans le système éducatif, car c'est la première étape qui contribue, après l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, à l'acquisition des aptitudes et des valeurs qui sont à la base de la connaissance, ainsi que des mécanismes et moyens permettant d'assimiler les sens et symboles de cette dernière.

Le Rapport du SESRIC 2014 sur l'éducation et le développement scientifique indique que le nombre des enfants accédant à l'enseignement primaire dans les pays de l'OCI a atteint 196 millions en 2013, soit 28% du nombre total concernant cette catégorie dans le monde (ce taux ne dépassait pas 23,8% en 2000). Aussi, le nombre des enseignants du primaire a atteint 7,2 millions en 2013, soit 25,4% du nombre total mondial des enseignants de ce cycle. Quant au taux net de scolarisation (TNS) au primaire dans les pays en développement (hors pays islamiques), il se limite à 84,1%, ne

dépassant pas 78,4% dans les pays islamiques ; c.-à-d. que plus de 20% des enfants en âge de scolarisation dans nos pays sont dépourvus de cette opportunité, alors que dans les pays avancés, ce taux se limite à 4,1%. Parmi les principaux fléaux qui privent encore une grande partie des enfants du monde islamique de la scolarité figurent la pauvreté qui génère le travail des enfants, la discrimination prononcée à l'égard des filles dans nombre d'Etats islamiques et notamment dans les zones rurales, les maladies et la malnutrition, la précarité des infrastructures de l'éducation de base dans les zones reculées et l'analphabétisme des parents.

8. FAIBLES RESULTATS ET DES ACQUIS EN MATIERE DE SUPPORTS DIDACTIQUES

Des études internationales récentes démontrent une diminution dans certains pays islamiques du niveau des étudiants du cycle élémentaire dans les matières des mathématiques et des sciences. La plupart des pays islamiques qui ont participé à cette étude ont un niveau moyen en mathématiques très inférieur à la moyenne mondiale, alors que dans 30 des pays industrialisés, ce niveau est significativement plus élevé que la moyenne mondiale générale. Cette étude indique que seul un très petit nombre d'étudiants du monde islamique possèdent les connaissances évaluées par le test de mathématiques. Il en est de même du test des sciences dont les résultats sont, dans l'ensemble, sensiblement inférieurs à la moyenne mondiale.

Plusieurs facteurs sous-tendent la médiocrité de ces résultats, et le nombre d'heures total consacré à l'enseignement des différentes matières n'est pas l'exception dans la plupart des pays islamiques. En effet, dans certains pays du monde islamique la moyenne annuelle des heures prévues dans l'enseignement primaire est en deçà de la moyenne annuelle de 850 à 1000 heures, durée recommandée par les organisations internationales spécialisées. C'est-à-dire que ces pays consacrent moins de 70% du temps imparti à l'enseignement de leurs enfants. S'ajoutent à cela le surpeuplement des classes primaires dans de nombreux Etats et l'adoption continue de supports didactiques archaïques basés sur l'enseignement et centrés sur l'enseignant en tant qu'autorité éducative unique et absolue.

9. FAIBLESSE DES EXTRANTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'enseignement supérieur soulève de nombreux problèmes dans bon nombre de pays islamiques. Les uns sont d'ordre quantitatif et se rapportent aux indicateurs d'accès et à la capacité d'assimiler les enfants sortant de l'enseignement primaire. Les autres, qualitatifs, portent sur la qualité des prestations de l'enseignement, l'égalité des sexes et la corrélation entre la formation professionnelle et le marché du travail.

La demande de l'enseignement secondaire a connu une ascension remarquable dans le monde islamique. Le Rapport du SESRIC 2014 indique que le taux de scolarisation dans le cycle secondaire dans le monde islamique s'est élevé de 43 à 50% dans la période 2000-2011, contre 92% dans les pays avancés. En d'autres termes, le nombre total d'étudiants accédant à l'enseignement secondaire est passé de 88,4 millions en 2000 à 123,9 millions en 2013, soit 22,6% du total mondial des étudiants de ce cycle.

Le Rapport arabe sur le savoir pour 2014 indique que le taux d'accès à l'enseignement secondaire dans la région arabe s'est élevé à 74,2%, soit un taux supérieur à la moyenne mondiale de 72,9% ; mais il reste cependant inférieur à celui de l'Asie de l'Est et du Pacifique (84,5%), de l'Europe centrale et de l'Est (93%) et de l'Asie centrale (98,6%).

Les comparaisons internationales soulignent que dans plusieurs régions et pays islamiques, les taux d'inscription laissent à désirer, d'autant qu'ils enregistrent des taux élevés d'abandons scolaires et d'échecs dans l'enseignement primaire. C'est dans ces pays justement où les taux d'inscription au cycle secondaire sont les plus faibles.

Sur le plan qualitatif, les carences découlent du manque de filières permettant aux étudiants de s'orienter vers la formation professionnelle, le marché de l'emploi, ou l'enseignement supérieur, sans compter parfois les possibilités d'achever les études secondaires en raison de la forte proportion d'abandons, qui dépassent les 20% dans certains pays islamiques.

10. ABSENCE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COORDINATION DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE

L'enseignement technique et professionnel offre l'opportunité aux jeunes qui ont abandonné l'enseignement formel à accéder à l'emploi. Ce type de formation offre une seconde chance à ceux qui ont abandonné l'enseignement ou, à ceux qui le souhaitent, pour acquérir des compétences répondant aux besoins du marché du travail. Aussi l'enseignement technique et professionnel est-il devenu une partie intégrante de l'enseignement tout au long de la vie. Les organisations internationales, et en premier lieu l'ISESCO, le considère comme un moyen pour soutenir l'accès des jeunes au marché du travail et juguler la pauvreté et le chômage.

Mais l'étude de la situation actuelle de la formation professionnelle dans le monde islamique soulève certaines difficultés liées à sa répartition entre des établissements formels publics et privés soumis au contrôle de l'Etat, et un secteur non-formel ou non-structuré qui n'adhère pas à des programmes spécifiques en dépit du fait qu'il accueille une vaste catégorie de jeunes.

Les statistiques du Rapport du SESRIC 2014 indiquent que 55 millions d'étudiants dans le monde poursuivent des programmes d'enseignement technique, dont 44 millions (80%) dans les pays en développement, le quart étant des ressortissants de pays islamiques. Les filles et les femmes représentent 40% de l'ensemble des étudiants des pays de l'OCI, contre 45% pour le reste du monde. Environ 2/5 de tous les étudiants relèvent d'institutions gouvernementales.

Les pourcentages d'inscription aux programmes d'enseignement technique et professionnel en 2ème cycle de l'enseignement secondaire ont régressé de 34% à 18% dans les pays arabes pendant la période 1999-2010. Par contre, dans les pays africains ces taux ont augmenté, passant de 9% à 17%. En comparaison, le taux global des inscriptions à l'enseignement secondaire indique une hausse par rapport à l'enseignement technique et professionnel chez les jeunes du 2ème cycle de l'enseignement secondaire, mais une baisse dans le taux d'inscription à l'enseignement technique et professionnel.

Cet indicateur souligne, cependant, l'intérêt limité accordé à la formation professionnelle. En effet, l'examen des moyennes d'inscriptions aux programmes

d'enseignement et de formation technique et professionnelle révèle que ces taux sont, à quelques exceptions près, encore faibles dans le monde islamique.

11. ABSENCE DU FACTEUR QUALITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur est relativement récent pour bon nombre de pays islamiques, comparé à d'autres régions du monde. Il n'empêche que ce type d'enseignement a connu une expansion considérable au cours des dernières années en réponse à la demande sociale croissante pour l'enseignement. Le Rapport du SESRIC 2014 indique que le nombre des étudiants accédant à l'enseignement supérieur dans les Etats de l'OCI a plus que doublé entre 2010 et 2013, passant de 14,7 à 33 millions. Aussi le nombre des enseignants de ce cycle a-t-il augmenté dans la même période pour atteindre 1,4 millions.

Malgré la croissance notable du nombre des étudiants de l'enseignement supérieur dans le monde islamique, le taux moyen correspondant reste limité à 22,6% ; un faible taux qui, comparé à la moyenne enregistrée dans les pays avancés (78%), reflète le caractère limité des opportunités en faveur des jeunes du monde islamique en relation avec la réalité démographique, en particulier pour la tranche d'âge 15-24 ans. En d'autres termes, les systèmes éducatifs d'un grand nombre de pays islamiques et arabes ne sont pas en mesure d'assurer un enseignement et une formation adéquats aux différentes catégories des jeunes.

Ces taux d'inscriptions ne traduisent pas cependant, à eux seuls, les aspirations des sociétés islamiques en matière d'enseignement supérieur. En effet, ces sociétés s'attendent à ce que les décideurs élaborent des politiques nationales pour l'admission universitaire, lesquelles politiques doivent être souples et répondre aux normes de qualité et aux besoins de la société, et à ce que les universités procurent la formation appropriée aux diplômés et leur intégration rapide au marché du travail. De leur côté, les universités espèrent obtenir les ressources financières nécessaires, assorties de législations qui garantissent leur indépendance dans la prise de décision et limitent l'intervention centrale en matière de développement administratif et académique. A noter que les problèmes dont souffre l'enseignement supérieur dans le monde islamique en matière de qualité sont liés aux quatre axes organiques majeurs suivants :

- I- Absence du facteur qualité dans les performances des établissements universitaires des pays islamiques. Les indicateurs de mesure de la qualité continuent d'être bas, d'une part en raison du nombre élevé d'étudiants par rapport au corps professoral, de l'absence d'équipements appropriés d'enseignement et de recherche et, d'autre part, de l'inadéquation du nombre de diplômés par rapport aux besoins du marché de l'emploi.
- II- Incompatibilité des programmes d'enseignement qui ne répondent pas aux besoins de la société. Il suffit, à cet égard, de comparer les spécialités des diplômés pour constater leur incompatibilité avec les besoins effectifs de l'économie, en raison des lacunes intrinsèques aux types de formation et leur orientation. Par ailleurs, et en dépit de l'amélioration enregistrée dans les taux d'admission à l'enseignement supérieur, il existe un grand écart dans la distribution des étudiants selon les domaines d'études, de sorte qu'on en relève une déficience dans les spécialités de l'ingénierie et des sciences appliquées, contre une abondance dans les domaines à faible coût, tels les lettres, les sciences humaines, le droit et l'économie, ce qui entrave l'intégration d'un grand nombre d'étudiant dans le marché de travail. Selon le Rapport du SESRIC 2015 sur le marché du travail dans les Etats de l'OCI, la moyenne du chômage des jeunes a dépassé 20% en 2014, concernant ainsi 21 Etats de l'Organisation.
- III- Absence de la bonne gouvernance. En effet, l'administration universitaire dans la plupart des universités publiques continue d'être marquée par une forte centralisation, indiquant par là-même que les objectifs stratégiques demeurent l'apanage des ministères et que c'est à eux qu'incombent les réformes nécessaires. Cela implique également que le processus de développement administratif dans l'université passe de haut en bas. A cela s'ajoute les nombreuses lacunes qui affectent le fonctionnement d'un grand nombre d'universités, notamment leur incapacité de gérer ou contrôler les recettes et les ressources disponibles, ainsi que la difficulté d'améliorer la performance en raison de la forte densité estudiantine.
- VI- Manque de l'intérêt accordé, dans le cycle supérieur et dans les sociétés islamiques en général, à la culture d'entrepreneuriat ; ceci se reflétant en particulier dans le faible accompagnement des nouveautés technologiques. En effet, les secteurs universitaire et des affaires dans le monde islamique

étaient en retard par rapport aux nouvelles générations d'entreprises émergentes (Startup) au niveau mondial, fondées sur la créativité et la technologie et bénéficiant d'une nouvelle situation leur permettant d'accéder tant aux savoirs et aux capitaux qu'aux grands marchés. Dans le monde islamique, ce type d'entreprises est encore confronté à de nombreux obstacles financiers, administratifs, juridiques et structurels qui entravent la promotion de l'esprit d'initiative chez les jeunes lauréats universitaires.

12. INSUFFISANCE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La recherche scientifique est vitale pour le développement des connaissances scientifiques et technologiques, et leur exploitation en faveur du développement économique. De nombreux progrès ont été enregistrés à cet égard dans les pays islamiques les plus développés, en particulier la création de centres de recherches de niveau élevé, ainsi que d'une banque de données du savoir destinée à enrichir les sciences et promouvoir la technologie.

Les pays islamiques ont adopté un plan décennal pour la recherche scientifique lors du Sommet extraordinaire qui s'est tenue à Makkah Al-Mukarramah en 2005, en vertu duquel le taux de dépenses des pays islamiques sur la recherche scientifique devrait atteindre à l'horizon 2015 1% du PIB de chaque Etat de l'OCI. Cependant, les progrès réalisés dans ce domaine n'ont pas pu pousser la moyenne totale des dépenses de la recherche scientifique au delà de 0,46% (par rapport au seuil escompté de 1% et à la moyenne mondiale de 1,86%).

Mais si l'on comparait ce secteur avec le reste du monde, on constaterait que la recherche scientifique est confrontée à d'énormes difficultés qui l'empêchent d'assumer le rôle qui lui incombe, non seulement en raison de la pénurie des ressources nécessaires au financement des installations et laboratoires de recherche, mais aussi de la prédominance des méthodes traditionnelles de gestion administrative. Le Rapport arabe sur le savoir pour 2014, indique une régression des dépenses consacrées à la recherche scientifique, qui ont atteint leur plus bas niveau dans le monde islamique, et en particulier dans le monde arabe. Les pays arabes ont alloué en 2012 entre 0,03% et 0,07% de leur PIB à la recherche et développement (R&D), taux qui est de loin inférieur à celui de la moyenne mondiale.

La performance de la recherche scientifique est tributaire d'un ensemble de facteurs interdépendants, les uns liés à la nature du contexte économique et scientifique, d'autres aux ressources scientifiques disponibles, ou encore au niveau de la technologie de l'information. On peut citer, en tête de ces lacunes, la faiblesse des relations avec le secteur privé et la pénurie des projets de recherche destinés à l'application dans le cadre du partenariat avec le secteur de l'économie. Sans compter la fuite des cerveaux en raison des difficiles conditions de travail et le manque de motivations, ou le gaspillage des énergies dans un même pays par manque de coordination entre centres de recherche, ou encore la dévalorisation des résultats de la recherche scientifique due à l'absence de crédits budgétaires. Sur le plan institutionnel, le secteur de la recherche scientifique est toujours confronté dans les pays islamiques à des problèmes structureux et organisationnels incarnés par la dispersion des centres R&D et leur exclusion de la sphère économique, en plus des problèmes administratifs et financiers dont ils souffrent.

Le Rapport indique également que les activités de recherche et d'innovation dans les pays arabes sont encore loin d'intégrer la compétitivité mondiale, bien que des efforts sont entrepris, à des degrés divers, en vue d'instaurer un environnement de recherche. A titre d'illustration, le nombre d'articles scientifiques produits dans la région arabe atteint à peine 41 articles par million d'habitants, comparé à la moyenne mondiale de 147 documents. Les statistiques du SESRIC 2014 indiquent que le nombre d'articles scientifiques publiés par les Etats membres de l'OCI et parus dans les revues scientifiques a augmenté par rapport au total mondial, passant de 2,2% en 2000 à 6,1% en 2013. Mais en dépit de ce progrès quantitatif, il convient de noter que l'ensemble des publications du monde islamique en 2013 (108.821 articles) ne dépassent nullement ce que publie le Royaume-Uni à lui seul (114.668 articles).

A noter également qu'au niveau du monde islamique, les lauréats musulmans du prix Nobel (les Musulmans représentant 25-30% de la population mondiale) se chiffrent à seulement neuf (9) personnes ou institutions tout au long des 105 dernières années. Aussi retient-on que le nombre des chercheurs spécialisés dans les Etats membres de l'OCI est assez faible : 615 chercheurs par million d'habitants, contre 1.604 dans le monde, 1.075 dans les pays en développement (hors pays islamiques) et 5.024 dans l'Union européenne.

13. DIMINUTION DES DEPENSES DE L'ENSEIGNEMENT

De nos jours, l'enseignement est étroitement lié à l'argent, et plus il est de qualité, plus il est coûteux. Aussi le volume des dépenses de l'enseignement reflète-t-il le degré d'intérêt que nos pays accordent à ce domaine. Les statistiques de SESRIC 2014 indiquent que la moyenne mondiale des dépenses engagées dans l'enseignement était de 5% du PIB, la part des pays en développement étant de 4,8%, les pays avancés 5,1% et les Etats membres de l'OCI 3,8%. A noter que les dépenses de l'enseignement dans le monde ont enregistré des hausses inégales au cours de la dernière décennie, à l'exception des Etats membres de l'OCI où le taux des dépenses sur l'enseignement est resté invariable depuis 2000.

Mais ce taux des dépenses ne permet pas, à lui seul, de donner une image précise de l'évolution du budget alloué à l'enseignement. Nous devons comparer la part de l'individu dans le PIB à sa part dans les dépenses de l'enseignement. Cette mesure nous permet de constater que dans la période 2000-2010, le taux des dépenses sur l'enseignement a régressé de 36,7% à 24,5% dans les pays en développement, de 25,1% à 20,2% dans les Etats membres de l'OCI, et de 32,2% à 28,5% dans les pays avancés. Les pays islamiques restent cependant les plus touchés en raison de la baisse des dépenses de l'enseignement.

Par ailleurs, si les coûts afférents à l'étudiant constituent un indicateur de la qualité de l'enseignement, ce critère nous permet de constater l'absence du facteur qualité dans l'enseignement dispensé dans la plupart des pays islamiques. En effet, le coût moyen de l'étudiant dans les Etats de l'OCI est de 928 \$US, comparé à 1.860 \$US dans les pays en développement (hors pays islamiques) et 18.724 \$US dans les pays avancés. A rappeler également que ces taux cachent d'importants écarts au niveau des dépenses que les différents pays du monde islamique consacrent à l'enseignement. De même, la baisse des budgets alloués à l'éducation dans nombre d'Etats islamiques engendre une faible infrastructure éducative. En effet, on note le manque de bâtiments, salles et équipements scolaires permettant de contenir les nombres croissants des étudiants et, le cas échéant, la faible maintenance de ces équipements. A cet égard, l'Etat concerné est obligé d'admettre les étudiants au sein de larges groupes, ce qui engendre le surpeuplement des classes et, ce faisant, se répercute négativement sur la qualité de l'enseignement.

Chapitre III

Domaines d'action prioritaires en matière d'éducation dans le monde islamique

Les lacunes des systèmes éducatifs du monde islamique, que nous avons énumérées précédemment, expliquent on ne peut plus clairement les raisons qui empêchent les jeunes du monde islamique d'accéder en toute confiance à la société du savoir et de contribuer efficacement et professionnellement aux différents domaines de développement et, partant, combler le fossé et rattraper leur retard dans les progrès que le monde connaît aujourd'hui. Mais l'on ne peut surmonter ce problème complexe tant que les systèmes éducatifs des Etats membres n'entreprennent une transformation radicale dans leurs méthodes d'enseignement. En effet, il ne s'agit plus d'inculquer aux apprenants un minimum de connaissances mais de leur permettre d'acquérir la culture de la perfection et de la qualité. Il faut que les méthodes traditionnelles fondées sur le recyclage des idées, la mémorisation et la répétition se transforment en méthodes axées sur la créativité et l'innovation, en ancrant dans l'esprit de l'apprenant la culture de l'analyse, de la construction et de l'évaluation, ainsi que les facultés de participation, de coopération et d'habilitation. Plus encore, l'enseignement doit cesser d'être limité dans le temps et devenir un enseignement tout au long de la vie.

Pour y parvenir, les décideurs et les spécialistes pédagogiques doivent multiplier leurs efforts et mettre l'accent sur les actions pédagogique spécifiques et prioritaires, en concordance avec les conclusions des études diagnostiques relatives à la situation réelle du système éducatif et d'enseignement dans les pays du monde islamique et ses conséquences sur le plan du savoir et du développement. Aussi la présente Stratégie propose-t-elle le développement de domaines d'action pédagogique qu'elle juge prioritaires, assortis d'une série de mesures pratiques. Ces mesures, citées à titre d'illustration uniquement, procèdent des études les plus récentes en matière d'éducation, des recommandations d'experts en éducation, des expériences réussies d'un certain nombre de pays avancés, des initiatives pilotes d'acteurs pédagogiques et d'organismes de la société civile opérant dans ce domaine, ainsi que des conclusions des conférences et forums régionaux et internationaux sur l'éducation tenus depuis le début du troisième millénaire. La Stratégie interpelle l'application entière ou partielle de leurs recommandations, ou à s'en inspirer pour y introduire des mesures

supplémentaires ou alternatives plus efficaces et compatibles avec les spécificités, moyens, besoins locaux et nationaux respectifs de chaque pays, et ce, afin de traduire le contenu de cette Stratégie en une réalité tangible. Il convient de noter, dans ce contexte, que la répartition proposée des champs de l'action éducative et leur classification selon des groupes homogènes inscrits dans le cadre d'un domaine principal, et que la mise en place, pour chaque domaine subsidiaire, des suggestions adaptées aux spécificités et besoins dudit domaine, interviennent pour des raisons purement méthodologiques n'occultant point la complémentarité et l'interaction entre ces domaines.

I. GENERALISATION DE L'EPT ET DE L'EGALITE DES CHANCES DANS CE DOMAINE

La généralisation de l'Education pour Tous (EPT) constitue l'objectif majeur de tous les plans éducatifs internationaux modernes. Mis en exergue par la Conférence de Dakar en 2000, cet objectif a été réaffirmé dernièrement au Forum mondial sur l'éducation de Corée, en 2015. Le plan d'action mondial pour la généralisation de l'EPT vise à améliorer la coordination internationale au niveau de chaque pays et renforcer le partenariat entre les pays avancés et en développement en vue de répondre aux besoins de tous les enfants, les jeunes et les adultes en matière d'éducation. A cet égard, la stratégie requiert que les Etats membres unissent leurs efforts en vue de promouvoir la gratuité et l'exhaustivité de l'enseignement fondamental et d'aider dans ce domaine les pays islamiques où les ressources ou moyens techniques font défaut. Des plans globaux doivent être élaborés, en matière d'enseignement, mettant l'accent sur l'alphabétisation, l'éducation pour tous, l'éducation des catégories à besoins spécifiques et l'éducation des filles.

1. L'ALPHABETISATION ET L'EDUCATION POUR TOUS

Les rapports d'évaluation sur la situation de l'analphabétisme dans les Etats membres révèlent que l'objectif visant à réduire à 50% le taux de l'analphabétisme dans le monde islamique à l'horizon de 2015 n'a pas été atteint.

Dans sa nouvelle vision en matière d'alphabétisation, l'ISESCO met l'accent sur les conférences régionales et internationales concernées, recommandant la mise en œuvre d'efforts accrus assortis de mesures innovantes pour l'après 2015. La vision souligne, en outre, la nécessité que de nouvelles dispositions pratiques susceptibles de modifier cette situation soient mises en œuvre, notamment le renforcement des législations relatives à la lutte contre l'analphabétisme sous toutes ses formes (abécédaire, numérique, juridique, fonctionnelle et infor-matique). Elle prévoit également d'associer le secteur privé et les organismes de la société civile aux institutions gouvernementales en vue de contenir ce phénomène et juguler ses effets négatifs à travers,

notamment, l'échange des expériences et initiatives pilotes destinées à tirer profit des établissements non formels dans la lutte contre l'analphabétisme, telles les écoles coraniques, les écoles arabo-islamiques et les mosquées. Il s'agit également de renforcer la coopération avec les organisations régionales et internationales spécialisées et mettre à profit leur savoir-faire et leurs moyens techniques en vue de développer les mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des programmes d'alphabétisation. C'est dans ce contexte que se manifeste également l'importance d'encourager la société civile à redoubler d'effort pour diffuser l'éducation pour tous et lutter contre l'analphabétisme, notamment par l'adoption de centres d'enseignement pour adultes, l'orientation, le suivi, la sensibilisation et la mobilisation.

Les experts recommandent que les campagnes d'alphabétisation se focalisent sur les zones rurales en raison de la propagation de l'analphabétisme dans ces régions, en particulier parmi les femmes dont la situation sur ce plan ne cesse de se détériorer et de veiller à l'élaboration de programmes qui soient adaptés à leurs besoins. Ils ont également recommandé que l'opportunité soit offerte aux enfants et aux jeunes ayant déserté l'école, ou qui n'ont pas eu l'occasion de poursuivre leurs études, de retourner à l'école dans le cadre de ce qu'on appelle « l'école de la deuxième chance », ou leur intégration dans les établissements d'éducation non formelle qui permettent à certains enfants d'acquérir des aptitudes dans certains domaines artistiques ou métiers répondant aux besoins de la société. A cet effet, il convient de mettre à profit le concept d' « Ecole partenaire » qui contribue à répondre à l'offre scolaire en partenariat entre les secteurs public et privé afin d'assurer l'égalité des chances. Dans cette veine, l'Etat peut apporter un soutien aux établissements d'enseignement privé, en leur permettant d'octroyer des bourses aux étudiants nécessiteux, à condition que ces établissements s'engagent à respecter les seuils des dépenses scolaires.

De même, il appartient d'accorder aux jeunes déscolarisés l'intérêt qu'ils méritent dans les programmes d'alphabétisation, de qualification sociale et de formation professionnelle ; le but étant de protéger ces jeunes et la société en général contre le chômage, la déviation et les vagues d'encherissement et de terrorisme.

L'importance des technologies de l'information et de la communication n'est plus à démontrer en matière d'élaboration des nouveaux programmes

d'alphabétisation ou de perfectionnement des programmes en vigueur. A ne pas négliger dans ce contexte les réseaux sociaux, les sites pédagogiques numériques, les plateformes d'enseignement électronique ouvert et les chaînes d'information nationales, autant de moyens à même de contribuer à l'élaboration de programmes et de systèmes informatiques permettant de faciliter l'autodidactie. Mais il faut, en tout état de cause, assurer la corrélation entre ces programmes d'alphabétisation et les besoins du développement socioéconomique des apprenants, et mettre aussi en place des mécanismes de suivi de l'étape post-alphabétisation, le but étant de mesurer le degré d'intégration des alphabétisés dans la société et le développement. Les experts mettent également l'accent sur l'importance du rôle de l'enseignant dans la mise en œuvre des programmes pédagogiques et insistent sur la nécessité d'intensifier les programmes de préparation des cadres pédagogiques et administratifs spécialisés dans l'alphabétisation, et d'élaborer des programmes de formation qualifiante appropriée susceptibles de contrer plus efficacement le phénomène de l'analphabétisme.

2. L'ENSEIGNEMENT DES CATEGORIES A BESOINS SPECIFIQUES

Les études sur la généralisation de l'enseignement de base ont établi que, dans la plupart des Etats membres, les catégories à besoins spécifiques bénéficient beaucoup moins des politiques et programmes dans ce domaine. D'où la nécessité, d'une part, de multiplier les efforts permettant à cette catégorie de jouir de ses droits sans discrimination et de participer à la vie publique et, d'autre part, de l'intégrer aux différents secteurs de production afin qu'elle contribue à la réalisation du développement global. Plusieurs mesures pratiques sont proposées pour atteindre cet objectif à savoir, entre autres : renforcer les législations et droits socioculturels garantissant un enseignement de qualité à toutes les catégories, y compris les personnes à besoins spécifiques ; mettre en place les mécanismes nécessaires à la coordination des différents secteurs gouvernementaux concernés ; élaborer des programmes et initiatives et créer des centres pour l'observation et le traitement précoce des cas des personnes à besoins spécifiques ; intensifier les programmes de sensibilisation parentale sur la santé et les besoins d'épanouissement de leurs enfants par les moyens pédagogiques

appropriés aux enfants à besoins spécifiques ; impliquer les organismes de la société civile à soutenir les efforts que déploie la famille dans l'exécution de sa fonction éducative en faveur de cette catégorie d'enfants ; réhabiliter les installations et bâtiments en place et faire en sorte qu'ils soient conformes aux normes d'admission des handicapés ; et créer des classes intégrées dans les écoles pour accueillir les enfants à besoins spécifiques à même de poursuivre leurs études dans les classes ordinaires.

Les experts pédagogiques recommandent la formation des cadres opérant dans le domaine de l'enseignement des catégories à besoins spécifiques, et ce, afin que l'école puisse assumer le rôle qui lui incombe dans l'habilitation des handicapés et des surdoués. Ils recommandent également l'élaboration à l'intention de ces cadres, de programmes de formation adaptés aux besoins des apprenants et compatibles avec le contexte socioéconomique des pays concernés, ainsi que des malettes didactiques et des programmes scolaires adaptés aux personnes à besoins spécifiques et leur situation socioculturelle. Ces recommandations prévoient également la fourniture de l'assistance et du conseil technique aux établissements spécialisés afin qu'ils contribuent à l'amélioration des programmes et manuels scolaires actuellement en vigueur ; l'adoption de programmes permettant d'identifier les surdoués à tous les cycles de l'enseignement, y compris le cycle préscolaire et de veiller au développement de leurs capacités créatives, instigatrices d'innovations utiles à la société. Il s'agit, dans ce cas de figure, de leur consacrer des prix d'encouragement récompensant leurs activités scientifiques, technologiques, artistiques et littéraires, et de faciliter leur participation aux concours et prix nationaux et internationaux.

3. L'ENSEIGNEMENT DES FILLES

Les économistes sont quasiment unanimes sur le fait que l'enseignement de la fille représente le meilleur investissement dans le monde en développement, et le plus rentable. Non seulement cet enseignement motive le développement économique, mais il contribue aussi à la prospérité des femmes et les dote d'un plus grand pouvoir au sein de leurs communautés et de leurs pays. Le projet de généralisation de l'enseignement, qui est l'un des Objectifs du Développement durable (ODD) des Nations Unies, met

l'accent sur la nécessité de consentir davantage d'intérêt, d'efforts et de moyens afin d'améliorer la situation de la femme. Il est important, à cet égard, d'assurer l'égalité des chances en faveur de l'enseignement de la fille, en lui inculquant les connaissances et sciences qui leur permettent de participer efficacement aux efforts de développement. L'une des premières mesures à entreprendre est d'œuvrer à la concrétisation de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et l'enseignement, ainsi que dans l'accès aux sciences et connaissances, tous domaines confondus, dans le cadre de l'équité dans les droits et les obligations. D'où la nécessité de mobiliser les organismes de la société civile afin qu'ils mettent en œuvre des programmes de sensibilisation sur la nécessité de scolariser tous les enfants, en particulier dans les zones défavorisées et les quartiers marginalisés, et d'encourager les parents à envoyer leurs filles à l'école et à empêcher les abandons scolaires.

La construction « d'écoles de proximité » voisines de l'habitat des filles, surtout en milieu rural, constitue l'une des mesures les plus pratiques. Mais il est tout aussi nécessaire, dans cette perspective, d'améliorer les infrastructures permettant d'assurer le transport ou le déplacement des filles en toute sécurité vers l'école, de mettre en place les installations sanitaires, ainsi que le logement scolaire en faveur de celles qui habitent loin de l'école. Il s'agit également de réviser les manuels et programmes scolaires et de supprimer les préjugés historiques qui ont perverti les concepts et visions relatifs à la femme en leur substituant des images positives assorties d'exemples de l'histoire islamique ainsi que la vie de filles et de femmes cultivées ayant réussi dans leur vie professionnelle et familiale.

II. DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES SCOLAIRES ET METHODES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION EN VUE D'ATTEINDRE L'EXCELLENCE

Afin d'être au diapason avec les développements éducatifs rapides et successifs, notamment dans la course menée par les Etats avancés en matière de savoir, de technologie et de communication, et vu les défis culturels, politiques et de développement auxquels le monde islamique est confronté et qui sont étroitement liés aux fondements éducatifs du modèle social et de développement actuel, les parties compétentes de nos pays sont appelées à reconsidérer les programmes scolaires et faire en sorte que leur contenu aborde les questions liées à ces défis, tout en veillant au respect des spécificités culturelles de la Oumma, à la préservation de sa religion et son identité religieuse et nationale. Il s'agit aussi d'enseigner les matières didactiques dans les langues officielles adoptées dans le cadre des politiques inhérentes à chaque pays, tout en accordant davantage d'intérêt aux langues étrangères afin de répondre aux exigences de l'ouverture, d'accompagner les nouveautés et d'améliorer la qualité des apprentissages. Il faut également souligner l'importance des programmes cultivant l'esprit d'initiative et d'innovation, inculquant aux apprenants les méthodes d'autodidactie, de rénovation et de développement de leurs connaissances et améliorant leurs relations tant avec l'Autre qu'avec leur environnement. Les méthodes d'enseignement doivent, en outre, se moderniser en s'appuyant sur les moyens éducatifs technologiques afin de parfaire les performances des enseignants et les aider à assumer leur nouveau rôle pédagogique, à savoir celui de facilitateur du processus d'enseignement, ainsi qu'en intégrant les activités extrascolaires dans leurs systèmes éducatifs afin d'inculquer aux apprenants de nouvelles compétences. Plus encore, les programmes scolaires doivent être en mesure de relier les différents cycles de l'enseignement aux programmes d'enseignement formel et informel, permettant ainsi aux apprenants de poursuivre et développer leur formation.

1. MODERNISATION DES MANUELS ET PROGRAMMES SCOLAIRES

Le manuel scolaire est une arme à double tranchant, car s'il fournit les outils nécessaires à l'éducation, à l'enseignement, au développement et à la formation intellectuelle analytique et critique, il peut tout aussi bien transmettre les valeurs de standardisation, de stagnation, de négativisme et de soumission. En d'autres termes, aucune réforme éducative et didactique ne peut aboutir sans une révision et une modernisation des manuels et programmes scolaires. Mais pour que ces programmes et manuels atteignent leurs objectifs, il est nécessaire d'en assurer la mise à jour en adoptant des mesures tangibles, notamment la reconsidération de la philosophie du manuel scolaire, de sorte que le processus d'enseignement ne soit plus focalisé sur l'enseignant mais sur l'apprenant. D'où la nécessité de développer les capacités des apprenants et leurs capacités académiques et pratiques et de leur inculquer les principes et méthodes de réflexion créative, analytique et critique.

D'autres mesures versent également dans cette direction, relatives à la restructuration des cursus et rénovation de leur contenu selon les normes internationales et les nouveaux objectifs de l'éducation et de l'enseignement pour l'après 2015, à la nécessité d'accorder davantage d'intérêt, dans l'ingénierie des programmes pédagogique, aux supports et méthodes permettant de développer les habiletés supérieures de la pensée (high-order thinking skills), et ce, en mettant l'accent sur le paquet « Science, technologie, ingénierie et mathématiques » (STEM), dont la maîtrise et la mise à disposition pour un grand nombre d'étudiants sont une condition essentielle au développement durable et à l'accès à la société de l'information.

Il s'agit également, dans le cadre des mesures liées à la bonne réalisation technique des supports didactiques et leur dissémination parmi les apprenants, les enseignants et le personnel éducatif en général, d'utiliser les mécanismes modernes dans la conception des cursus et la détermination des critères requis dans les différentes matières d'enseignement, en employant à cet effet les méthodes suscitant l'enthousiasme, les illustrations, les couleurs et l'impression de qualité pour attiser l'intérêt de l'utilisateur. De même, il convient d'assurer la conversion graduelle du manuel scolaire imprimé au manuel électronique avec support numérique du contenu, l'intégration

progressive des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement parallèlement au manuel scolaire imprimé et la promotion de la diversité et de la qualité du manuel scolaire au niveau national, en encourageant la concurrence entre les auteurs, les éditeurs et les créateurs, sous réserve qu'elles répondent aux spécifications pédagogiques, didactiques et techniques requises. Tout aussi importante est l'élaboration de guides d'orientation en faveur de l'enseignant concernant la mise en œuvre du programme scolaire, et la préparation et présentation des cours conformément au nouveau rôle de « facilitateur du processus pédagogique » qui lui incombe, tout en le dotant des compétences requises qui lui permettront d'atteindre les objectifs escomptés en matière d'enseignement.

2. DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES DES SCIENCES EXACTES ET DE TECHNOLOGIE

Dans le monde entier, tous les pays s'efforcent d'acquérir et de maîtriser les sciences exactes et la technologie. Les Etats membres devront, à l'instar des autres pays, s'inscrire dans cette vaste concurrence mondiale et mettre tout en œuvre pour être au diapason des progrès mondiaux dans ce domaine, et ce, en accordant une attention accrue à l'enseignement des sciences exactes et de la technologie. A cet égard, les experts pédagogiques recommandent la révision périodique régulière des programmes, méthodes et moyens employés dans l'enseignement de ces matières, tout en poursuivant le développement des cursus y afférents en s'assurant de leur conformité aux orientations et normes en vigueur dans le monde. Il s'agit également de mettre à profit les modèles à succès adoptés par certains pays, tant dans l'élaboration de leurs stratégies d'enseignement et la conception des matières et moyens didactiques que dans l'instauration d'un climat souple propice à la mise en valeur des possibilités qu'offrent les TIC. Il est d'autant plus intéressant de noter que dans ces modèles, qui incitent tout autant l'enseignant que l'apprenant à l'initiative, l'excellence et la créativité, les travaux pratiques scientifiques prédominent dans l'enseignement scientifique et technologique. Par ailleurs, les salles de classe devront répondre aux normes pédagogiques internationales et être aménagées de manière à inciter l'étudiant à interroger, collecter les preuves, analyser et déduire les résultats,

et ce, dans un climat où l'enseignant revêt le rôle de facilitateur et d'orienteur. Ces modèles prévoient également l'évaluation et le suivi des performances des établissements scolaires, des enseignants et des étudiants en matière de sciences exactes et de technologie, selon des indicateurs de performance conformes aux normes mondiales d'évaluation.

Les experts soulignent, par ailleurs, que l'adoption d'une approche globale dans l'enseignement des sciences exactes, telles les mathématiques, la physique et la chimie, ne doit pas se confiner au développement des facultés mentales et la réflexion abstraite, mais à faire ressortir aussi le caractère artistique, esthétique et spirituel de ces sciences. Ils insistent également sur la nécessité d'encourager le travail participatif qui prépare l'individu à se singulariser dans la gestion des responsabilités qui lui incombent au sein de sa communauté.

3. DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Si les sciences exactes et technologiques constituent la clé du progrès technologique et technique des sociétés, les sciences humaines et sociales sont les outils indispensables à la planification du processus de développement humain et social. Elles sont le moteur de tous les processus de changement social qui permettent de mieux sensibiliser les étudiants et les amener à façonner une réalité sociale compatible avec les besoins de la société et adaptée aux mutations et développements contemporains. Aussi les experts pédagogiques recommandent-ils, compte tenu de ce qui précède, qu'une attention accrue soit accordée aux sciences humaines et sociales, qui doivent être enseignées à tous les cycles d'enseignement, mais aussi de promouvoir la recherche dans ce domaine en y apportant tout le soutien et les moyens qui lui sont nécessaires afin que les sciences humaines et sociales puissent jouer le rôle qui leur incombe dans le développement de la société.

L'idéal pour améliorer l'enseignement des sciences humaines et sociales serait d'entreprendre une révision périodique et globale des programmes et cursus d'enseignement. Mais il est nécessaire d'adopter, à cet égard, les outils d'évaluation et de mesure en vigueur sur le plan international, et de bien sélectionner les matières d'études qui seront réparties sur les différents cycles d'enseignement selon une approche prenant en considération les

théories psychopédagogiques les plus modernes dans ce domaine. Il est tout aussi nécessaire d'appliquer les principes de progressivité, de suivi, de globalité et d'harmonie, ainsi que les indicateurs de qualité pédagogique dans la programmation et l'enseignement des matières des sciences humaines et sociales. Cette approche vise à développer les facultés et talents de l'apprenant, ses capacités d'autodidactie ainsi que les motivations d'apprentissage continu. Elle vise également à façonner ses capacités décisionnelles face à des situations d'urgence professionnelle et de la vie courante et à lui permettre d'exploiter la somme de ses connaissances intellectuelles et culturelles en faveur de sa communauté. Il faut, par ailleurs, assurer la formation et la qualification pédagogiques continues des cadres travaillant dans l'enseignement des sciences humaines et sociales afin qu'ils soient constamment à la pointe des innovations dans ce domaine, et les initier également aux méthodes et applications modernes utilisées dans l'enseignement de ces sciences.

Une attention particulière doit être accordée, par ailleurs, à la maîtrise de la langue maternelle chez l'étudiant, ainsi que la bonne connaissance des langues vivantes internationales. Il convient donc de développer la langue maternelle chez l'étudiant et l'adopter dans l'enseignement des sciences humaines et sociales assurant, ce faisant, son appartenance à sa société et sa nation. Il faut aussi faciliter l'enseignement de la langue arabe - langue du Saint Coran - considérée comme langue complémentaire permettant d'accéder à l'étude de ces sciences dans d'autres Etats membres, consolidant ainsi l'appartenance de l'étudiant à sa religion et sa civilisation, sans pour autant négliger les langues vivantes étrangères, outil d'ouverture sur les autres cultures et de coexistence avec leurs communautés, et facilitant ainsi leur intégration dans l'environnement global et dans l'économie mondialisée fondée sur le savoir et la technologie.

4. DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT ORIGINEL ET RELIGIEUX

La Oumma islamique ne peut réaliser la renaissance escomptée en se basant uniquement sur la maîtrise des sciences expérimentales modernes, sans s'appuyer sur la culture islamique et son système de valeurs. Une civilisation

authentique et exceptionnelle ne peut se séparer de son glorieux passé qui lui confère des racines profondes et lui évite la dépendance ou l'effondrement. La Oumma islamique s'enorgueillit de son histoire, de son message et de son esprit social et culturel, qui représentent réunis le phare qui la guide dans sa progression. D'où la nécessité de s'inspirer des valeurs islamiques dans la planification et la mise en œuvre de toute action en matière d'éducation et d'enseignement. L'attention doit être également accordée à l'enseignement originel et religieux, dont il faut améliorer les méthodes pédagogiques afin qu'il puisse ancrer chez les jeunes les nobles valeurs et principes islamiques et contribuer ainsi à instaurer la sécurité intellectuelle de nos sociétés, et ce, par la protection intellectuelle de ces jeunes contre la déviation du juste-milieu et de la modération. Cependant, il convient de développer les programmes des écoles coraniques et de relier l'enseignement originel et non formel, dispensé dans les écoles coraniques et les mosquées, au système éducatif officiel, et ce, au moyen de réseaux de communication. Il est nécessaire, cependant, de restructurer ces établissements, d'améliorer leurs programmes et outils de travail, de diversifier leurs approches tout en s'assurant qu'ils soient tournés vers le développement et de s'intéresser davantage à l'éducation islamique dans les différents cycles de l'enseignement, afin de promouvoir la tolérance et les nobles valeurs islamiques et de lutter contre l'enchérissement, l'extrémisme et la dégradation des mœurs. Plus encore, il faut rehausser le niveau de l'enseignement originel, améliorer ses performances et développer les sciences connexes, et faire en sorte que les étudiants reçoivent une formation moderne, en garantissant leur harmonie avec l'époque contemporaine où les doctrines et courants religieux abondent, et ce, afin d'améliorer son image et le débarrasser des velléités de stagnation et d'extrémisme.

Les programmes d'enseignement originel doivent également mettre l'accent sur la formation scientifique, professionnelle et technique, parallèlement à l'éducation aux valeurs et enseignements islamiques, afin d'élaguer de ce type d'enseignement les étudiants défaillants ou paresseux. Il est aussi nécessaire de former et qualifier les enseignants de l'enseignement originel, en leur inculquant les compétences pédagogiques appropriées qui feront d'eux un exemple à suivre par leurs étudiants, tant sur le plan professionnel que comportemental.

5. DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ARABE

La langue arabe revêt une importance capitale dans la transmission et la préservation de la culture islamique, compte tenu de la grandeur de la position qu'elle occupe en tant que moyen de communication et de connaissance, dans leur langue originale, des sources de la religion, de la législation et de la culture islamiques. D'où la nécessité de multiplier les efforts visant à promouvoir l'usage de la langue arabe parmi les arabophones et non arabophones et de mettre en place, dans cette optique, des stratégies appropriées. Tout aussi important est le renforcement du rôle des établissements d'enseignement originel, sans pour autant négliger les autres langues mondiales nécessaires à notre époque contemporaine.

En raison de sa contexture religieuse, culturelle et civilisationnelle, la langue arabe assume un rôle prépondérant dans la concrétisation de la renaissance de la Oumma islamique et le développement des capacités intellectuelles et innovatrices indispensables à notre époque. A cet effet, les Etats du monde islamique sont appelés à adopter une série de dispositions pratiques, relatives à la modernisation des programmes d'enseignement de la langue arabe aux non arabophones et faciliter les méthodes et règles de mise en œuvre afin qu'ils soient à la portée des apprenants, ainsi qu'à la mise à profit des didacticiels informatiques dans l'enseignement de la langue arabe et étendre leur utilisation à l'ensemble des Etats membres non arabophones en les inscrivant dans les autres matières de l'enseignement et en intensifiant le nombre des sessions hebdomadaires y afférentes. Il convient aussi de soutenir les centres culturels et écoles arabo-islamiques à l'extérieur du monde islamique pour leur permettre d'intensifier les programmes visant l'enseignement de la langue arabe aux enfants musulmans et non musulmans, afin que ces enfants découvrent ses richesses intellectuelles et de valeur, de faciliter l'entente et le dialogue avec l'Autre et d'instaurer la coopération et la communication entre les instituts et centres culturels des Etats arabes et islamiques et les instituts et centres d'enseignement de la langue arabe et de la culture islamique dans les pays étrangers, en affectant à cet effet un nombre accru d'enseignants, experts et orienteurs pédagogiques en matière d'enseignement de la langue arabe aux non arabophones. Aussi faut-il créer

des chaires et de départements spécialisés en matière de langue arabe et de culture islamique dans les différentes universités des pays où se trouvent des Musulmans, encourager les journaux, publications et ouvrages publiés en langue arabe et les mettre à la disposition des étudiants et les apprenants de la langue arabe, créer des sites d'enseignement de la langue arabe sur internet tant pour les arabophones que les non arabophones, selon les normes scientifiques et méthodologiques d'enseignement des langues, et tirer profit de la Journée mondiale de la langue arabe (18 décembre) pour l'organisation d'activités culturelles et éducatives.

6. EXPLOITATION DES TIC ET DES RESSOURCES EDUCATIVES LIBRES (REL) EN FAVEUR DES PROGRAMMES ET CURSUS SCOLAIRES

Pierre angulaire de la société du savoir, la technologie et les réseaux de communication sont l'assise sur laquelle se construit la connaissance et se diffuse à travers les continents, indifférente aux barrières de temps et d'espace. Si bien que les technologies de l'information et de la communication (TIC) deviennent désormais le noyau de la société du savoir et de l'économie de la connaissance. Compte tenu donc de l'importance que les TIC revêtent aujourd'hui dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, les Etats du monde islamique doivent faire des pas gigantesques en vue de les maîtriser, à travers des mesures pragmatiques dont, en particulier : l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire national en faveur des activités d'enseignement et de formation à distance et des établissements d'enseignement virtuel, la mise en place d'une infrastructure technologique permettant l'utilisation globale des nouvelles technologies éducatives, tant au niveau de l'administration et des services qu'à celui de l'enseignement et de l'apprentissage, l'intensification des initiatives permettant d'exploiter les TIC dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement et encourager, ce faisant, l'accès à l'apprentissage ; l'assimilation des différentes connaissances, tout en rendant le processus d'enseignement plus attrayant grâce à l'image, au son, au mouvement et à la couleur ; et la mise à profit des espaces cognitifs virtuels en matière d'éducation et de formation, ainsi que des plateformes disponibles sur internet, telles que Coursera, Codecademy, Edx, Khan Academy, Udacity et Edraak, etc. Ces plateformes permettront d'échanger les opinions, de mettre

en réseau les savoir-faire pédagogiques, de promouvoir la communication et la coopération, d'encourager la numérisation des livres et des encyclopédies scientifiques utiles et de favoriser la coopération et l'échange d'expérience et de conseils techniques entre les différents ministères de l'Education et de l'Enseignement des Etats islamiques. Le but est, en effet, de renforcement des capacités dans le domaine des nouvelles technologies émergentes.

III. ASSURANCE QUALITE ET GOUVERNANCE DANS LE SYSTEME EDUCATIF

Le facteur qualité doit être adopté à la fois comme philosophie et idéologie dans l'élaboration des programmes, des cursus et des plans éducatifs. La qualité doit devenir un élément essentiel intrinsèque au processus d'éducation et d'enseignement, et le moteur de son perfectionnement. Mais il est nécessaire, pour commencer, d'uniformiser les concepts se rapportant aux normes de qualité et d'efficacité avant de passer à l'amélioration de la qualité du processus d'enseignement. Il s'agit également, dans cette perspective, de renforcer la relation entre l'ensemble des parties responsables de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, afin que la direction du processus éducatif et d'enseignement soit une opération commune, partagée entre toutes les parties concernées. A cette fin, il est nécessaire de déterminer et d'adopter des critères de qualité répondant aux besoins du système éducatif, de développer les mécanismes de planification et d'évaluation, d'adopter la gouvernance dans la gestion éducative et de promouvoir les nouveaux rôles qui incombent aux enseignants.

1. ADOPTION DES CRITERES DE QUALITE DANS LE SYSTEME EDUCATIF

Dans la plupart des pays, la qualité s'inscrit aujourd'hui comme un axe central à l'enseignement, en particulier dans le domaine de l'évaluation et de l'amélioration de ses performances. Celles-ci doivent, en effet, être adaptées aux besoins en matière d'éducation, d'enseignement et d'administration et au diapason des progrès visant à atteindre l'excellence dans ce domaine. Pour y aboutir, cependant, la philosophie de la qualité doit devenir une partie intégrante du processus de gestion pédagogique. En d'autres termes, les critères de qualité dans l'éducation resteront sans effet, voir inutiles, s'ils n'étaient assortis de mesures pratiques sur le terrain, en particulier la révision des politiques éducatives qui doivent inscrire la qualité de l'enseignement et la diffusion de la culture de la qualité en tête des priorités des réformes du système éducatif. D'autres dispositions pratiques doivent également porter sur la définition, les spécifications et l'application des critères, de

façon interactive et intégrée, à tous les composantes du système éducatif, à savoir l'étudiant, l'enseignant, les programmes, l'administration, les bâtiments scolaires, ainsi qu'à tous les niveaux des cycles scolaires.

L'une des mesures meilleures proposées aux fins d'amélioration de la qualité de l'étudiant passe par le perfectionnement du produit du système éducatif, de sorte que tous les apprenants se distinguent par les résultats tangibles de leur enseignement, notamment dans les compétences de lecture, d'écriture, de calcul et les aptitudes de la vie quotidienne. A cette fin, il est nécessaire de promouvoir l'utilisation des méthodes pédagogiques et didactiques susceptibles de concrétiser la qualité de l'enseignement et de développer les aptitudes des apprenants. Il s'agit, en l'occurrence, d'amener ces derniers à exploiter au mieux leurs facultés critiques et analytiques, les inciter à la réflexion constructive et à résoudre les différents problèmes didactiques et d'apprentissage.

C'est là qu'intervient l'enseignant qui doit, dans ce contexte, être à la hauteur de la tâche qui lui incombe. Il est donc important que ce dernier jouisse de compétences répondant à des critères préétablis, qu'il soit en mesure de poursuivre son auto-développement, de renforcer ses performances en matière de gestion des classes, de maîtriser pleinement les techniques modernes d'enseignement et de participer au développement de la communauté locale et de développer les législations, structures, programmes et mécanismes de travail liés à la formation continue des enseignants pendant le service, selon des normes administratives, académiques et éducatives et en recourant à des mesures professionnelles incitatives

Les programmes, quant à eux, doivent être conformes aux normes de qualité, être flexibles et à même de s'adapter aux innovations et aux nouvelles connaissances et optimiser la mise à profit le grand nombre des opportunités et mécanismes que les TIC permettent en matière d'apprentissage, d'enseignement et de formation. Ils doivent être, en outre, conçus de manière à attirer l'intérêt de l'apprenant et susciter son désir d'apprentissage, mais aussi tenir compte de la situation de l'apprenant et des besoins du marché du travail. Plus encore, il faut s'assurer de la complémentarité des objectifs et du contenu des programmes, tout en veillant à l'harmonisation des méthodes de leur livraison et leur évaluation.

2. DEVELOPPEMENT DES MECANISMES DE PLANIFICATION ET D'EVALUATION

La planification et l'évaluation sont indissociables du processus d'éducation et d'enseignement et représentent un élément essentiel à l'amélioration de ses performances. L'évaluation permet de mesurer le niveau des progrès que l'enseignement et l'apprentissage ont enregistrés, d'identifier les problèmes d'enseignement, d'apprentissage et de planification et de prendre les décisions qui s'imposent en la matière. Naguère la planification et l'évaluation étaient des mécanismes qui servaient à soutenir le processus d'enseignement, alors qu'aujourd'hui elles interviennent pour le diriger et l'orienter. Ainsi, la mise en œuvre sur le terrain de nouvelles mesures pratiques en matière de planification et d'évaluation revêt un caractère prioritaire. Il s'agit, en l'occurrence, d'accorder une attention accrue aux politiques de planification pédagogique et aux processus d'évaluation connexes, considérées comme composantes essentielles nécessaires au renforcement de la qualité de l'enseignement, tant au niveau des intrants que des extrants du système éducatif. Non moins importante est la fourniture des documents théoriques et pratiques de référence, de guides d'orientation aux planificateurs et évaluateurs des programmes pédagogiques pour leur permettre d'élaborer des plans et programmes d'enseignement conformes aux critères de qualité, adaptés aux apprenants et répondant aux besoins du développement, et susceptibles d'être améliorés et perfectionnés. Il est aussi important de mettre au point, conjointement par les pays du monde islamique, d'autres mécanismes destinés à rapprocher les opinions et échanger les expériences et le savoir-faire en matière d'élaboration des plans et programmes de suivi et d'évaluation pédagogiques ; à superviser la performance du système d'enseignement ; et à mesurer les résultats de l'apprentissage grâce aux systèmes d'évaluation quantitative et qualitative et aux indicateurs comparatifs. Aussi faut-il veiller à l'instauration d'un système judicieux et continu d'évaluation interne et externe des composantes du système d'enseignement, répondant aux normes internationales, afin de mesurer le degré de réalisation des objectifs fixés. Il convient également de prévoir un nombre accru de cadres spécialisés en planification et évaluation des programmes pédagogiques, tout en intensifiant les stages de formation permettant à ces cadres d'utiliser les méthodes modernes de planification pédagogique ainsi que les mécanismes de suivi et d'évaluation interne et externe du processus éducatif.

3. ADOPTION DE LA GOUVERNANCE DANS LA GESTION EDUCATIVE

Outre son rôle décisif dans la bonne marche du système éducatif, la gouvernance intervient également dans l'orientation stratégique du mode de gestion du système, la fixation et la réalisation de ses objectifs, la bonne gestion des ressources fondée sur la rectitude, la justice, l'égalité, la transparence, la coordination, la coopération et le partage de la responsabilité avec les services de contrôle et de comptabilité.

L'importance de la bonne gouvernance n'est plus à démontrer. Celle-ci est tout aussi nécessaire dans le processus d'amélioration du système éducatif et des établissements d'enseignement que dans le renforcement des capacités des responsables, des acteurs et de la société civile afin d'atteindre les objectifs escomptés. Mais il est nécessaire, à cet effet, d'adopter de nouvelles mesures pratiques, dont notamment ce qui suit : le développement des capacités de gestion des fonctions pédagogiques, tant sur le plan administratif et technique que financier, afin d'assurer la bonne gouvernance des établissements d'enseignement ; l'extension de la participation décisionnelle tant en matière de délégation des fonctions et de gestion participative - facteurs indispensables à une gouvernance pédagogique efficace, que d'élaboration d'un projet contractuel définissant les objectifs escomptés de chaque établissement ; et le contrôle de la question « qualité » dans la gestion pédagogique en s'orientant vers la décentralisation et l'humanisation des opérations administratives et l'application du principe de responsabilisation. A cela s'ajoutent la concentration sur la production, la productivité, la gestion du temps et l'utilisation de la technologie, ainsi que le développement du système d'information pédagogique, grâce à la création d'unités spéciales chargées de collecter et d'organiser les données et statistiques relatives aux systèmes d'enseignement.

A ne pas omettre, cependant, d'œuvrer au renforcement des capacités communicationnelles des cadres opérant dans la gestion éducative, sur le plan de leurs relations avec les enseignants, les étudiants et les parents, ainsi qu'entre eux-mêmes, et faire en sorte que leurs interventions soient plus efficaces dans la résolution des différends et l'instauration de liens entre les membres des équipes de travail au sein d'un même établissement.

4. RENFORCEMENT DES NOUVEAUX ROLES DES ENSEIGNANTS

L'enseignant est la clé du succès du processus d'enseignement et le moteur de toute rénovation pédagogique. C'est à lui que revient la tâche d'aider les étudiants à construire leurs connaissances, développer leurs aptitudes et compétences de vie, et assimiler les valeurs religieuses, patriotiques et universelles. C'est également à lui qu'il incombe de les conduire vers les sources de la connaissance, de leur inculquer les capacités d'autodidactie qui leur permettra de poursuivre leurs études et rénover leurs connaissances tout au long de la vie. L'on peut donc affirmer, en tout état de cause, que le présent et l'avenir d'une communauté se déterminent en fonction de l'intérêt qu'elle accorde à la formation et au perfectionnement continu des enseignants. Aussi les Etats membres sont-ils appelés à reconsidérer et le rôle et la formation de l'enseignant, à la lumière des mutations de l'époque moderne, et d'adopter les mesures pratiques conséquentes. Ces mesures doivent porter, entre autres, sur le développement des cadres organisationnels, associé à l'élaboration des législations et politiques susceptibles d'améliorer la situation fonctionnelle, sociale et matérielle des enseignants, de leurs formateurs et des facilitateurs pédagogiques. Il est tout aussi nécessaire de déterminer et satisfaire de façon continue leurs besoins professionnels et de formation afin qu'ils puissent s'adapter incessamment aux changements et répondre aux exigences du développement, de même qu'il faut créer ou développer les normes éducatives et académiques liées à la compétence professionnelle de l'enseignant, suivant les normes internationales en la matière et la vision islamique de la mission éducative, et respecter ces normes dans l'affectation des enseignants en réponse aux exigences de la qualité éducative. Ces mécanismes doivent également prévoir la participation des enseignants et de leurs syndicats à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques pédagogiques, ainsi que l'amélioration de la formation pédagogique continue des enseignants et sa généralisation avant et pendant le service afin d'assurer leur développement professionnel durable et d'actualiser leurs connaissances et améliorer leurs compétences et performances. Il s'agit également d'assurer leur accès aux technologies sophistiquées de l'enseignement et à l'enseignement électronique et d'intégrer dans les programmes de formation des enseignants un nombre important de sessions

didactiques appliquées, et ce, aux fins de mise à profit et de pratique de l'action didactique au sein des classes. L'attention doit également porter sur la formation des enseignants en matière d'enseignement participatif et les méthodes d'enseignement efficaces adaptées à leur nouveau rôle didactique et pédagogique en tant que facilitateurs du processus d'enseignement, en vertu duquel ils doivent inculquer aux étudiants les facultés d'autodidactie en les incitant à poursuivre tout au long de la vie l'apprentissage et le cumul des connaissances. Mais il convient également d'encourager les enseignants à poursuivre leur propre auto-formation afin qu'ils aillent continuellement de concert avec les derniers développements dans le domaine des sciences de l'éducation et des méthodes modernes d'enseignement.

IV. LIAISON, HOMOGENEISATION ET COMPLEMENTARITE DES CYCLES D'ENSEIGNEMENT

L'enseignement scolaire n'est plus aujourd'hui cette opération cumulative séquentielle et horizontale où le poids et la densité du fardeau scolaire s'intensifient à mesure que l'étudiant avance dans ses études. Le concept moderne d'enseignement scolaire s'est transformé pour devenir un outil destiné à répondre aux besoins cognitifs, psychologiques et sociaux de l'étudiant. L'école lui fournit, à cet effet, l'opportunité de développer ses facultés imaginatives et créatives, de se forger une personnalité indépendante prédisposée à la prise de décision et d'initiative et d'assouvir sa curiosité d'exploration et d'expérimentation. En application de ce modèle, il est nécessaire de revoir les politiques pédagogiques afin d'assurer la complémentarité verticale dans l'enseignement obligatoire, jusqu'à la fin du cycle secondaire, et la complémentarité horizontale entre les programmes et supports didactiques dans chaque cycle de l'enseignement, tout en garantissant la corrélation pédagogique, fonctionnelle et structurelle entre les différents cycles d'enseignement, à savoir, l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, et enfin, l'enseignement universitaire, toutes disciplines confondues. Mais il faut veiller, dans ce contexte, à l'instauration d'une nouvelle culture éducative qui permettrait à l'étudiant d'acquérir les aptitudes sociétales nécessaires à la coexistence avec autrui, d'assumer la responsabilité, de se maîtriser, de se comprendre et de découvrir les autres.

1. L'EDUCATION PRESCOLAIRE

La médiocrité des indicateurs relatifs aux taux d'accès des enfants aux établissements préscolaires dans bon nombre d'Etats membres, par comparaison avec les pays avancés, associée au taux élevé de mortalité infantile provoquée par la détérioration de leur santé, exigent l'adoption de nouvelles mesures susceptibles de modifier cette situation. Ces mesures devront comprendre, notamment, la mise en œuvre des résolutions des conférences régionales et internationales en la matière, en particulier celles

de la Conférence islamique des Ministres chargés de l'Enfance, relatives à la promotion de l'éducation de l'enfance précoce et de l'éducation préscolaire. Il faut, dans cette veine, élever le taux d'admission des enfants aux jardins d'enfants pour se rapprocher des normes internationales et développer les programmes et la performance des écoles coraniques en respect de la qualité de l'éducation, en permettant l'accès à l'enseignement préscolaires des enfants de familles pauvres et rurales, les enfants des rues, les enfants en situation fragile, et les enfants vivant dans des zones de conflit.

Les experts pédagogiques recommandent également la nécessité que l'éducation préscolaire soit une partie intégrante la politique du système éducatif national, de définir ses objectifs et son contenu et les spécifications des responsables chargés de ce type d'enseignement, d'établir le cahier des charges relatif à la construction des établissements le concernant et les normes de qualité qui lui sont requises, d'élaborer des normes référentielles propres aux établissements préscolaires selon les spécificités nationales des Etats membres, de mettre en place un système efficace permettant l'encadrement et le contrôle de ces établissements. Il convient, par ailleurs, d'assurer le lien avec les étapes suivantes de l'enseignement, de veiller à la disponibilité des écoles préscolaires publiques gratuites, notamment dans les quartiers pauvres et en milieu rural, et les doter des jeux et matériels didactiques appropriés à la culture locale de l'enfant dans l'étape préscolaire, qui contribuent à développer ses facultés intellectuelles et créatives et assurer son ouverture sur son milieu humain et environnemental extérieur. Il s'agit également d'adopter des méthodes et programmes éducatifs adaptés aux besoins de l'enfant pour l'aider à s'intégrer dans la société, développer ses aptitudes communicationnelles et le doter ainsi des compétences nécessaires à son bien-être et son développement émotionnel, psychologique et mental équilibré, notamment en renforçant sa confiance en soi, en l'éduquant à l'autonomie et à la responsabilité et en adoptant une approche de droits de l'homme dans la détermination des contenus des programmes nationaux de l'éducation préscolaire, et ce, suivant les innovations scientifiques en matière de croissance mentale, affective et sociale de l'enfant. A cet égard, il est indispensable de mettre en place des centres spécialisés de formation pour la qualification des éducateurs et formateurs requis par les établissements d'enseignement préscolaire, sur la base de programmes de formation conformes aux normes internationales y afférentes. Il est aussi important de sensibiliser les

parents sur la nécessité d'inscrire leurs enfants à l'enseignement préscolaire, d'une part, pour répondre aux besoins de l'enfance précoce et, d'autre part, pour développer leur personnalité à cet âge. Aussi conviendrait-il de promouvoir le partenariat et la coopération entre les établissements préscolaires, tant publics que privés, les associations de parents ou tuteurs d'enfants et les collectivités locales afin d'assurer l'efficacité et la qualité des programmes d'éducation préscolaire et de faciliter la mise à profit de ces programmes en faveur de toutes les catégories sociales.

2. L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L'enseignement primaire est l'un des principaux maillons dans la mise en œuvre du projet d'Education Pour Tous. Dans bon nombre d'Etats membres, il est nécessaire d'améliorer la situation actuelle de l'enseignement primaire en procédant, à cet effet, au renforcement des politiques destinées à généraliser l'enseignement, garantir sa qualité, assurer l'égalité des chances pour les garçons et les filles, accorder l'attention aux étudiants à besoins spécifiques et réduire le fossé entre les milieux rural et urbain. A cet égard, il serait important de prendre en compte quelques dispositions pratiques, relatives à l'accès plus élargi à l'enseignement primaire des enfants en âge de scolarisation, garçons et filles, normaux ou handicapés, de milieux urbain et rural, au renforcement de l'infrastructure des écoles primaires, toutes régions confondues, afin d'assurer des places pour tous et dans de bonnes conditions, tout en veillant à doter les classes des compétences nécessaires à une meilleure mise à profit des moyens didactiques modernes et à la construction des installations sanitaires et sportives, ainsi que des routes afin de faciliter le transport en zones rurales et reculées.

L'attention doit également être portée sur l'initiation des cadres chargés de l'enseignement des étudiants des classes primaires aux moyens modernes d'enseignement afin qu'ils deviennent des facilitateurs du processus d'enseignement, au sens moderne du terme, ainsi que sur la formation des cadres administratifs et techniques des établissements d'enseignement primaire en matière de bonne gouvernance.

Parmi les autres mesures destinées à améliorer la qualité de l'enseignement primaire, il convient de moderniser les programmes et méthodes d'enseignement

afin de passer du concept d'enseignement à celui d'apprentissage, d'inculquer aux étudiants les aptitudes de critique, d'analyse et de déduction, de développer leurs facultés mentales, physiques, psychologiques et créatives dans le but de réduire les taux d'échec et d'abandon, d'augmenter graduellement les seuils de passage entre les cycles scolaires pour atteindre le niveau minimum des connaissances de base nécessaires au succès dans chaque cycle. Cela concerne également la nécessité de revoir le contenu des programmes scolaires. Aussi faut-il introduire les principes d'enseignement artistique, de valeurs de démocratie et de droits de l'homme, de dialogue, de pluralité culturelle et religieuse et de protection de l'environnement, notions qui seront développées dans l'enseignement secondaire, et enseigner les principes de base des langues vivantes mondiales, qui seront développées aussi dans l'enseignement secondaire, sans pour autant négliger l'enseignement de la langue maternelle que l'étudiant doit maîtriser.

3. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'orientation vers l'enseignement supérieur ou le marché de l'emploi nous interpelle vivement à prendre compte des changements que le savoir et l'économie connaissent aujourd'hui. C'est là que l'enseignement secondaire prend toute son importance ainsi que la nécessité de le sortir de son cadre traditionnel et le développer de sorte qu'il réponde aux progrès accélérés et innovations scientifiques sur les plans éducationnel, social et culturel. Il est donc impératif de suivre les tendances mondiales contemporaines en matière de philosophie et d'objectifs de l'enseignement secondaire, d'organisation et de diversification des cursus et des méthodes d'évaluation et d'examens. A cet égard, les experts pédagogiques recommandent l'adoption d'un ensemble de mesures pratiques permettant de développer l'enseignement secondaire. Il s'agit, en effet, de revoir les politiques nationales en matière d'enseignement secondaire et de définir ses nouveaux objectifs, fonctions et contenus afin de renforcer les résultats et produits dudit enseignement, d'assurer la préparation harmonieuse et intégrée à l'enseignement supérieur et aux besoins du marché du travail en étendant, à cet effet, le rayon de l'enseignement obligatoire de base afin qu'il englobe au moins la première étape de l'enseignement secondaire, contribuant ainsi à réduire les échecs et

les abandons et d'améliorer les taux d'inscription à l'enseignement secondaire en augmentant le nombre des admis du cycle élémentaire. Il s'agit également d'élargir les opportunités d'accès à l'enseignement secondaire pour les garçons et filles du milieu rural, d'améliorer l'indice d'encadrement dans les établissements de l'enseignement secondaire en vue de se rapprocher de la moyenne mondiale qui prévoit un enseignant par groupe de 14 étudiants et de diversifier les options de l'enseignement secondaire en prévoyant des qualifications qui permettent l'accès au marché du travail ou l'admission à l'enseignement technique et professionnel. De même, il convient de permettre à l'enseignement secondaire de s'ouvrir à l'entreprise en consacrant des cours (ou stages) obligatoires pour les étudiants auprès des entreprises et d'améliorer les méthodes de gestion administrative des établissements d'enseignement secondaire en vue de passer à la bonne gouvernance.

De même, d'autres bonnes pratiques peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire, à travers le renforcement de la structure des écoles secondaires, notamment dans les quartiers marginalisés et dans les zones rurales, et leur modernisation en les dotant des équipements de laboratoire et des installations sanitaires, sportives et informatiques, en plus de l'actualisation des programmes d'enseignement secondaire en renforçant les acquis actuels sur le plan des principes de citoyenneté, de droits de l'homme, de dialogue, de pluralité culturelle et religieuse et de protection de l'environnement. Aussi faut-il mettre au point des programmes qui stimulent l'esprit d'initiative et d'innovation, accorder une attention accrue au processus d'évaluation des étudiants afin de les orienter en fonction de leur capacités et penchants et d'assurer, ce faisant, l'excellence et le succès dans leurs études supérieures ou leurs carrières professionnelles, en plus d'assurer la participation accrue des étudiants aux concours scolaires, régionaux et internationaux, en matière de sciences, d'arts, de littérature et d'innovation.

V. ACTIVATION DU ROLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DANS L'ADAPTATION LOCALE DE LA TECHNOLOGIE ET LA SATISFACTION DES EXIGENCES DU MARCHE DU TRAVAIL

L'un des défis majeurs que le monde islamique doit relever pour résorber le chômage concerne la qualité et l'adaptabilité de la formation aux besoins socioéconomiques immédiats et futurs de la société, ainsi que la mise à profit des compétences des ressources humaines issues des universités et des instituts d'enseignement technique et professionnel. La résolution de ces questions passe cependant par l'adaptation locale de technologies susceptibles de réaliser le développement socioéconomique escompté. L'importance de la Conférence islamique des Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, organisée par l'ISESCO tous les deux ans, n'est plus à démontrer, car elle permet aux responsables, d'une part, d'examiner et d'adopter les documents de référence destinés à promouvoir les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et, d'autre part, de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Conférence. Tout aussi importante est l'action stratégique et prospective de l'ISESCO visant à développer les sciences et la recherche scientifique liées au développement. Mais il est impératif d'adopter, dans cette optique, une nouvelle approche permettant de relier le système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique à celui de l'enseignement technique et professionnel. Cette approche exige, en effet, de rehausser l'enseignement professionnel et technique afin d'améliorer sa qualité et son rendement, tout en reliant les modules d'enseignement aux besoins du marché du travail. L'accent doit être mis, dans ce contexte, sur la nécessité de créer de réelles opportunités de travail en faveur des jeunes, conformément aux différentes stratégies élaborées par l'ISESCO à l'intention des Etats membres, et portant respectivement sur le développement des sciences, de la technologie et de l'innovation, la gestion des ressources en eau, le développement de l'enseignement universitaire,

le développement de la nanotechnologie, le développement de l'énergie renouvelable et la gestion des risques des changements climatiques.

1. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur incarne l'investissement stratégique suprême d'un pays, car il est l'élément essentiel qui sous-tend la préparation des ressources humaines appelées à répondre aux besoins du marché du travail et, partant, à combler les exigences nationales en matière de développement. Mais si les progrès techniques et la déferlante informationnelle et communicationnelle sont à l'origine des mutations et défis que connaît l'enseignement supérieur partout dans le monde, le véritable défi auquel les établissements de l'enseignement supérieur universitaire doivent faire face aujourd'hui concerne surtout le développement de l'économie de la connaissance. D'où la nécessité de revoir de façon exhaustive les systèmes de ce type d'enseignement, allant des philosophies et politiques jusqu'à la réalisation, le perfectionnement et le suivi, en passant par les plans et les stratégies. A cette fin, il est indispensable de mettre en œuvre les résolutions des conférences régionales et internationales concernées, dans le cadre d'un calendrier procédural, notamment les résolutions de la Conférence islamique des Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, concernant l'adoption des indicateurs clés de performance relatifs à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, de consolider l'indépendance académique, organisationnelle et administrative des universités afin de rehausser le niveau des étudiants et d'adopter la bonne gouvernance dans la gestion des affaires financières et administratives. Il convient aussi d'adopter l'assurance qualité dans les programmes et cursus, ainsi que de la transparence et du sérieux dans les examens et de créer une Instance d'assurance qualité dans les établissements d'enseignement scolaire supervisés par l'ISESCO aux fins de coordination avec les Conseils d'accréditation dans le monde islamique ; le but étant de garantir le respect des normes internationales en la matière. D'autres mesures concernent l'application du système d'échange entre universités, étudiants, enseignants et chercheurs, conformément aux orientations du programme de l'ISESCO (TFAHUM), approuvé par la 7^{ème} Conférence islamique des Ministres

de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que le lancement d'universités privées, virtuelles ou ponctuelles selon les indicateurs de qualité et d'accréditation.

Les experts pédagogiques insistent aussi sur l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur en faveur des bons éléments des zones défavorisées, en leur fournissant le logement au sein des universités, en attribuant davantage de bourses d'études aux nécessiteux, et en apportant le soutien au système d'octroi des crédits nécessaires à la poursuite des études supérieures. Ils recommandent également l'ouverture de l'université sur son environnement socioéconomique et culturel en assurant sa bonne communication avec les cycles antérieurs et l'amélioration de son rayonnement académique, afin de mieux le servir et de contribuer, ce faisant, à la transition de nos Etats vers l'économie de la connaissance. Il importe, à ce propos, de focaliser l'attention sur les spécialités tournées vers les TIC, la biotechnologie, la nanotechnologie et ses applications dans les domaines agroalimentaires, sanitaires et pharmaceutiques, entre autres domaines du développement. Ces recommandations portent également sur la mise à profit optimale des TIC dans la promotion de la communication et de la coopération entre les universités nationales et universités du monde islamique, et les universités de renommée mondiale, et d'établir entre elles des réseaux pour le partage des expériences et des résultats des recherches.

Par ailleurs, il est nécessaire que des dispositions juridiques soient prises à l'égard du phénomène d'enseignement transfrontalier fondé essentiellement sur la notion de profit, et de coordonner les efforts et le savoir-faire entre les Etats du monde islamique relativement à ce mode de services pédagogiques au caractère commercial, ainsi que sur les méthodes de reconnaissance des diplômes délivrés par ces établissements transfrontaliers.

2. LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La recherche scientifique est le pilier sur lequel s'appuient les pays tant avancés qu'en développement pour construire la société du savoir. C'est aussi autour de la recherche scientifique que les pays rivalisent en vue d'être en possession du plus grand volume de connaissances de pointe susceptibles de garantir à la fois leur suprématie et le confort et prospérité de

leurs peuples. En d'autres termes, les Etats membres ne peuvent atteindre le progrès et retrouver leur fierté que s'ils accordaient à la recherche scientifique l'attention qu'elle mérite. Cet objectif est réalisable, pour peu que certaines mesures scientifiques soient adoptées, notamment par la mise en œuvre des résolutions des conférences régionales et internationales connexes, dans le cadre de plans procéduraux et d'un calendrier pertinent, en particulier les résolutions de la Conférence islamique des Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, relatives à la promotion de la recherche scientifique dans les universités et centres de recherche scientifique. L'autre mesure concerne l'activation des stratégies spécialisées adoptées en matière de développement des sciences, de la technologie et de l'innovation, de gestion des ressources hydriques, de développement de la nanotechnologie, de développement de l'énergie durable et de gestion des risques des changements climatiques. Il importe, dans ce contexte, d'accroître les dépenses sur la recherche scientifique jusqu'à un taux d'au moins 1 (un) % du PIB afin de renforcer les compétences des chercheurs et entreprendre des travaux de recherche sérieux menant à des brevets d'invention.

Aussi est-il nécessaire, pour rehausser la recherche scientifique, de permettre aux universités et centres de recherche d'organiser des conférences scientifiques spécialisées pour traiter les problèmes de la recherche scientifique et proposer des solutions concrètes, d'assurer la coopération et la coordination entre les bibliothèques et les centres de recherche, d'améliorer les sources d'information et les matières didactiques grâce à l'Internet et aux techniques de l'information et d'uniformiser les normes et systèmes relatifs à la classification, l'indexation et la bibliographie. Il s'agit également de mettre en place des programmes de soutien à la recherche scientifique, en octroyant davantage de bourses aux jeunes afin qu'ils réalisent des projets sur le développement et en facilitant leur participation à des conférences scientifiques internationales pour partage d'expériences et de savoir-faire, de créer des instances nationales pour l'innovation et le renouveau, chargées de la coordination nationale, du suivi et évaluation et de l'appui sur la base d'études exhaustives de faisabilité. Ces initiatives et innovations permettront de centraliser les sciences et nouvelles industries et technologies et, ce faisant, d'intégrer le marché de la concurrence internationale tant en matière de production matériel, cognitif et virtuel. Il appartient aussi d'instituer d'autres

prix d'ordre moral et matériel récompensant les chercheurs émérites des Etats du monde islamique pour les résultats de leurs recherches scientifiques, d'identifier et parrainer les jeunes talents scientifiques et encourager les recherches scientifiques traitant des questions du développement dans les Etats islamiques, de même que de promouvoir les capacités productives des ressources nationales grâce à l'utilisation des technologies et leurs applications et veiller à leur adaptation aux besoins économiques.

A souligner à cet égard l'importance du partenariat dans la promotion de la recherche scientifique et la nécessité d'impliquer le secteur privé dans le financement de cette recherche, et ce, en vue d'améliorer la productivité et d'atteindre le progrès économique et le développement durable. Il convient également d'encourager la coopération et la coordination entre les centres de recherche scientifique des Etats du monde islamique, de même que l'échange d'expérience et de savoir-faire, ainsi que pour promouvoir le partenariat avec les centres de recherche scientifique des universités des pays avancés afin de tirer profit de leur expérience. Il s'agit, en outre, de favoriser la coopération et le partenariat entre les universités, centres de recherche et entreprises des secteurs public et privé en vue d'adapter les programmes et les matières d'études et de recherche aux besoins respectifs de l'économie de la connaissance et du marché du travail et permettre aux étudiants, par la même occasion, de passer des stages auprès de ces institutions économiques pendant leurs études.

3. L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE

Les Etats membres sont appelés à accorder une attention accrue au développement et l'amélioration de la qualité et du rendement de l'enseignement technique et professionnel. Ils doivent, en effet, tirer profit des ressources humaines des Etats islamiques, inculquer aux jeunes les aptitudes de la vie quotidienne et veiller à leur intégration professionnelle. Il est tout aussi nécessaire d'améliorer l'enseignement professionnel, technique et technologique afin que son produit de ressources humaines soit à même de répondre aux besoins du marché du travail en matière de main d'œuvre qualifiée, susceptible contribuer à la lutte contre la pauvreté, à l'amélioration des conditions de vie et au développement économique. A cette fin, il convient

d'assurer l'élaboration de nouvelles politiques et stratégies permettant de rendre à l'enseignement technique et professionnel sa considération et sa place en tant que secteur à part entière, plutôt qu'un secteur secondaire destiné à ceux qui n'ont pas la possibilité de poursuivre leurs études secondaires et supérieures, l'intégration des principes d'enseignement technique dans les cursus scolaires, dès les premières étapes de l'enseignement et la mise en place d'instances nationales d'assurance qualité dans l'enseignement technique et professionnel, qui assureront, à travers des projets nationaux et régionaux adéquats, l'évaluation et la révision continue des programmes d'enseignement technique et professionnel en vue d'adapter leur contenu aux besoins dynamiques du marché du travail. Aussi faut-il garantir la diversification des sources de financement de l'enseignement technique et professionnel et l'amélioration de l'efficacité du financement extérieur grâce à l'établissement de partenariats avec les secteurs économiques et la société civile, tout en encourageant les investisseurs à tirer profit du rendement de la propriété intellectuelle, des consultations et des programmes de formation professionnelle et à adopter dans les Etats du monde islamique un mécanisme de financement pour le développement de la formation professionnelle et technique et la promotion de ce type d'enseignement dans ces Etats .

L'importance de l'enseignement professionnel et technique et sa contribution à la réalisation du développement social ne sont plus à démontrer, de même que sa capacité à générer de réelles opportunités de travail en faveur des diplômés et améliorer leur situation et leur statut socioéconomique. Dans cette veine, il est indispensable d'introduire dans les établissements d'enseignement professionnel et techniques de nouvelles spécialités répondant aux besoins du marché du travail, et d'établir la liaison entre leurs programmes de formation et les besoins des différentes institutions économiques. A ne pas omettre, par ailleurs, de fournir les références pédagogiques y afférentes, de créer des branches de formation dans le secondaire (baccalauréat professionnel) à même de préparer les étudiants à des professions très demandées sur le marché de travail, de consolider la synergie entre formation professionnelle et enseignement supérieur, de créer un niveau supérieur dans les spécialités de l'enseignement technique et professionnel en augmentant, à cette fin, le nombre d'écoles d'application. Des spécialités universitaires doivent être également créées à l'intention des

diplômés de l'enseignement technique et professionnel débouchant sur des diplômes équivalents à ceux de l'enseignement supérieur. Il convient d'établir à cet effet des liaisons entre l'enseignement technique et professionnel et le secteur de production et entreprises économiques, et ce, en appliquant le principe de formation sur le terrain ou de formation mixte. Dans cet ordre d'idées, il est aussi nécessaire d'impliquer le secteur du travail et de la production (dans les secteurs public et privé) dans l'élaboration des programmes et cursus d'enseignement technique et professionnel, ainsi que dans la gestion et le financement des écoles techniques et des centres de formation. Il convient aussi de veiller à la distribution géographique équitable des écoles techniques et centres de formation professionnelle entre les milieux urbain et rural, tout en les dotant d'équipements technologiques adaptés aux besoins modernes d'enseignement technique et professionnel et en créant des « réseaux d'experts » en ingénierie de formation, en approches pédagogiques et en production de matériels didactiques pour l'uniformisation des concepts techniques et l'adoption d'une langue uniforme pour la formation professionnelle, etc. A cela s'ajoutent la tenue dans les pays islamiques de sessions et ateliers de formation continue pour les formateurs de l'enseignement technique et professionnel afin qu'ils soient constamment au diapason des derniers progrès scientifiques et technologiques, ainsi que la création d'un concours de métiers au niveau des Etats islamiques permettant, d'une part, d'ancrer le partenariat et d'échanger les expériences entre les différents systèmes islamiques nationaux de formation professionnelle et, d'autre part, de consolider la présence de nos Etats à travers leur participation dans les concours mondiaux spécialisés tels que la WorldSkill Competition (compétition mondiale des métiers).

VI. RENFORCEMENT DU ROLE PEDAGOGIQUE DES MEDIAS ET DES COMPOSANTES DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA CONSOLIDATION DES VALEURS HUMAINES COMMUNES ET LE TRAITEMENT DES QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT

Cette section s'intéresse à l'exploitation de tous les moyens et canaux disponibles pour améliorer le système éducatif, notamment, l'utilisation des différents médias en faveur de l'éducation et de la sensibilisation sociale. Elle vise également à impulser le rôle de la famille dans l'initiation des futures générations aux principes de science et de conscience, ainsi que dans l'orientation des jeunes afin qu'ils deviennent des acteurs dans le processus de construction du système éducatif participatif. Le rôle de ces différents médias intervient également dans le renforcement de l'exercice théorique et pratique des valeurs de démocratie, et la sensibilisation des jeunes à l'environnement et de la santé, le but étant de promouvoir et d'ancrer dans leur esprit l'éducation en matière d'environnement, de santé et de population afin que ces valeurs deviennent le pivot de leur vie quotidienne.

1. L'EDUCATION MEDIATIQUE

En raison du rôle influent que les médias exercent dans l'initiation des jeunes aux différentes connaissances et cultures et la découverte des lieux inaccessibles, ainsi que de leur potentiel d'intervention en matière d'éducation et de sensibilisation sociale, il sera utile d'exploiter les différents médias écrits et audiovisuels en vue de renforcer le rôle de l'information éducative et autres canaux et institutions pédagogiques qui peuvent également contribuer à la réalisation des objectifs éducatifs et de développement. Les experts éducatifs et les médias affirment que, pour activer le rôle de l'information éducative, il est impératif d'adopter un ensemble de mesures pratiques et innovantes. Ils 'agit, en effet, d'inscrire l'éducation médiatique dans les plans de réforme pédagogique aux fins d'intégration dans les programmes d'éducation nationale, ainsi que dans les systèmes d'enseignement non-formel et d'enseignement tout au long de la vie ; le but étant, d'une part, de développer les capacités de réflexion critique

et d'évaluation objective des thèmes et, d'autre part, d'apprendre à interagir lucidement avec le contenu des médias traditionnels et modernes. Il convient aussi de promouvoir le partenariat et la coopération entre les établissements d'enseignement formel et les médias nationaux en vue d'atteindre les objectifs de l'éducation médiatique dans l'environnement local, d'assurer la coordination dans l'élaboration du contenu pédagogique destiné à l'éducation médiatique et la sensibilisation de l'ensemble des strates de la société à la lutte contre les différents fléaux sociaux (terrorisme, violence, extrémisme, crime, pauvreté, analphabétisme, maladies et autres) et de renforcer le rôle de l'éducation médiatique dans l'amélioration de l'impact de l'action éducative scolaire, en œuvrant à la consolidation de la culture des droits de l'homme, de la liberté d'opinion et d'expression responsables, ainsi que celles du dialogue, du respect de l'Autre et du rejet de la violence et de l'intolérance entre apprenants. De même, il faudrait assurer l'ouverture accrue des établissements scolaires sur leur environnement social, culturel et économique, en plus de la formation des étudiants, par le biais des médias traditionnels (revues, radio et télévision scolaires) et les nouveaux médias (Internet, sites web et réseaux sociaux) à la production d'un contenu médiatique axé sur les cursus scolaires et leurs préoccupations intellectuelles et penchants créatifs.

2. L'EDUCATION PARENTALE

Pour acquérir les fondements essentiels à la vie, l'enfant doit jouir d'un environnement familial sain et sûr. Il est donc nécessaire que les parents obtiennent l'éducation parentale appropriée qui les prépare à cette mission. L'éducation, dès lors qu'elle est correctement dispensée, permettra à l'enfant d'acquérir les valeurs de vertu ainsi que le sens des responsabilités. C'est dans la perspective d'assurer une éducation parentale efficace que les experts recommandent d'intensifier, dans l'éducation parentale, les programmes de sensibilisation sur les valeurs religieuses islamiques afin de s'en inspirer dans l'éducation des enfants, de promouvoir la recherche scientifique relative à l'éducation parentale et son influence sur la formation de la personnalité des enfants et d'inclure l'éducation parentale dans les politiques pédagogiques et programmes éducatifs, notamment universitaires, et lui accorder la place qu'elle mérite dans le système éducatif. Il est également nécessaire de mettre au point

les plans et les programmes de mise en œuvre visant à inculquer les parents et tuteurs le savoir-faire nécessaire à cet effet et d'élaborer des programmes d'éducation et de formation à dispenser aux parents d'élèves dans des classes spéciales, dans le cadre du partenariat souhaité entre l'école et les parents, afin d'inculquer aux parents les aptitudes éducationnelles les concernant. Les experts recommandent aussi de renforcer la coopération avec les organismes de la société civile en vue de réaliser des activités sur le terrain, visant à sensibiliser les familles des étudiants des quartiers marginalisés et du milieu rural à l'importance de l'éducation parentale et le rôle qu'elle joue dans l'amélioration des résultats scolaires et la correction du comportement des jeunes.

3. LES ROLES EDUCATIFS DES JEUNES ET DES ORGANISMES DE LA SOCIETE CIVILE

La jeunesse est le levier du développement socioéconomique, culturel et politique et, sans elle, aucune société ne peut s'édifier et progresser. Aussi la jeunesse doit-elle assumer une part des diverses responsabilités incombant au secteur de l'éducation et de l'enseignement, notamment dans les domaines de la sensibilisation et des activités parallèles et la correction des insuffisances des systèmes éducatifs dans leurs pays respectifs. Compte tenu donc de l'importance des rôles que la jeunesse peut jouer sur le terrain dans la mise en œuvre efficace de l'action éducative, les Etats membres ne doivent épargner aucun effort pour ancrer l'esprit d'initiative chez les jeunes et leur inculquer, dès les premiers cycles de l'enseignement, la faculté de s'exprimer et d'exposer leurs problèmes et ambitions. Il faut aussi les inciter à prendre part aux initiatives visant à améliorer la situation de l'éducation et de l'enseignement dans leurs pays et contribuer, ce faisant, à l'instauration d'un système éducatif participatif. A cette fin, il serait utile d'appliquer des mesures concrètes relatives à la mise en place de politiques et législations nationales permettant aux jeunes d'assumer, par le biais de leurs leaders et organismes concernés de la société civile, les nouveaux rôles qui leur incombent en matière d'élaboration et d'évaluation des politiques éducatives, apportant ainsi leur soutien aux efforts des institutions gouvernementales chargées du secteur de l'éducation. Il convient également d'assurer la mise en œuvre de programmes éducatifs extrascolaires, par les leaders de la jeunesse et organismes de la société civile, portant sur les valeurs

de tolérance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, et de la pluralité culturelle et religieuse, ainsi que la réalisation d'activités visant à éliminer de l'esprit et du comportement des jeunes les tendances d'enrichissement, d'extrémisme et de violence et la sensibilisation des parents et tuteurs des étudiants quant à leurs devoirs dans les domaines précités. A cela s'ajoute l'incitation des jeunes leaders et des organismes de la société civile à mettre en œuvre des projets éducatifs volontaires visant à combattre l'analphabétisme et à renforcer les chances d'accès des filles rurales, des marginalisés et des enfants à besoins spécifiques à l'enseignement, sans oublier la création, dans le monde islamique, de plus de clubs et cercles permettant aux jeunes d'exercer des activités artistiques, scientifiques et culturelles, et les relier à des réseaux de communication et de dialogue culturel et scientifique entre eux.

4. L'EDUCATION AUX VALEURS DE DEMOCRATIE, DE DROIT DE L'HOMME ET DE RESPECT DE L'AUTRE

Le respect des droits de l'homme s'inscrit dans le cadre de l'éducation aux valeurs humaines communes prônée par l'Islam, et de la promotion de la paix, conformément aux chartes et conventions internationales qui insistent sur la nécessité d'orienter l'éducation vers le développement de la personnalité de l'individu et de promouvoir le respect de ses droits et libertés de base. Compte tenu de ce qui précède, et pour soutenir le dialogue visant à rapprocher les différentes cultures et éviter les discordes génératrices de l'extrémisme et des conflits, les Etats membres sont appelés à apporter un soutien accru à la préparation des systèmes éducatifs et d'enseignement afin qu'ils puissent ancrer les pratiques démocratiques, inculquer au jeunes le principe selon lequel l'intégrité de la patrie, toutes composantes confondues, est le seul moyen d'atteindre la stabilité et le développement escomptés, et attiser leur intérêt des aux questions de droits de l'homme, tant théoriquement que pratiquement, à travers les activités de la vie quotidienne. Dans ce contexte, il convient d'élaborer les plans nationaux d'éducation aux droits de l'homme afin de familiariser les jeunes avec les lois et chartes nationales et internationales concernées par la démocratie et les droits de l'homme et d'initier les apprenants, tous niveaux confondus, à ces concepts, selon les constitutions nationales et coutumes locales, ainsi que d'adopter tant l'approche de droits de l'homme en

faveur de toutes les catégories sociales que l'approche genre afin de soutenir les personnes à honorer leurs obligations et à bénéficier de leurs droits dans le respect des valeurs sociétales et de la liberté d'autrui, et de leur permettre de jouer leurs rôles aux niveaux social, économique et politique dans le cadre du partage et de la complémentarité des rôles entre l'ensemble de ces catégories. Il s'agit aussi d'organiser des journées portes ouvertes dans les établissements d'enseignement, destinées à développer la compréhension commune des situations et défis auxquels l'éducateur est confronté, l'éducation aux valeurs de tolérance, de dialogue et d'acceptation de l'Autre, et l'échange des expériences éducatives réussies dans ce domaine. Aussi faut-il créer, dans les universités et institutions d'enseignement supérieur, des départements et des chaires concernés par la recherche en matière d'éducation aux valeurs démocratiques et de droits de l'homme, sans oublier la proposition d'initiatives concrètes et durables pour dynamiser le rôle de l'éducation dans la consolidation des valeurs de citoyenneté, de démocratie, de respect des droits de l'homme et de pluralité culturelle.

De même, il est nécessaire d'intensifier les efforts visant à éliminer des manuels scolaires les stéréotypes sur l'Autre et encourager les auteurs des manuels d'histoire à s'appuyer sur les documents de référence. Les cursus et manuels scolaires doivent inclure des matières relatives à l'éducation aux valeurs de citoyenneté et de démocratie, de dialogue, de respect de la pluralité et des droits de l'homme, de liberté d'opinion, de pensée et d'expression tant que ces libertés n'incitent pas au terrorisme ni à la violence, ni encore portent atteinte aux droits personnels et aux symboles religieux. Des sessions de formation doivent être organisées à l'intention des éducateurs et auteurs des manuels scolaires dans le monde islamique portant sur les principes des droits de l'homme en Islam, les aptitudes de dialogue et les facultés d'écoute, ainsi que sur les méthodes de gestion des différends et de respect de l'Autre. A prévoir également des concours sanctionnés par des prix attribués aux étudiants et éducateurs ayant fait des contributions utiles sur les valeurs de citoyenneté, de démocratie, de respect des droits de l'homme et de pluralité culturelle.

5. L'EDUCATION EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTE ET DE POPULATION

Les questions d'environnement, de santé et de population viennent en tête des défis qui se posent à la plupart des Etats membres et entravent la réalisation de leurs projets de développement. Ces défis se traduisent principalement par une croissance démographique rapide, la pollution environnementale et les retombées de cette pollution sur la santé. Les Etats membres sont donc invités à intégrer dans leurs programmes d'enseignement les concepts d'éducation en matière d'environnement, de santé et de population, et ce, conformément aux enseignements islamiques qui nous enjoignent à prendre soin de l'environnement et de la santé de l'être humain. Dans cette perspective, il convient d'intégrer les dimensions environnementales, sanitaires et démographique dans leurs stratégies nationales, leurs plans d'enseignements et leurs cursus et manuels scolaires, de sensibiliser davantage les responsables pédagogiques, enseignants et étudiants sur les changements climatiques et leur impact sur l'environnement et la situation socioéconomique et de développer les orientations éducatives et la formation se rapportant à la gestion des catastrophes naturelles. Tout aussi importante est l'intégration des questions d'environnement, de santé et de population dans les cursus d'enseignement afin de susciter une meilleure prise de conscience à même de conduire à un changement de comportement, tels l'utilisation rationnelle de l'eau et de l'énergie, la gestion des déchets et la réduction des conséquences de l'effet de serre et du changement climatique. Il convient aussi d'accorder toute l'attention à la propreté générale, à la prévention en matière de santé et à la santé génésique, ainsi qu'à d'autres questions connexes, de même que d'assurer la formation des cadres pédagogiques de haut niveau en matière d'éducation, de santé et de population, et élaborer les programmes de formation appropriés ainsi que les documents d'orientation y afférents.

VII. FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DANS CE DOMAINE

Le financement de l'éducation et de l'enseignement figure en tête des défis qui se posent aux responsables de ce secteur vital. En effet, de nombreux Etats ne disposent pas des crédits suffisants pour satisfaire la demande croissante pour l'enseignement gratuit, devenu obligatoire dans un contexte de crise économique nationale et internationale, ainsi que pour d'autres prestations sociales éducatives. Si le recours aux ressources financières auprès du secteur privé ou des sociétés de financement régionales et internationales semble s'imposer de lui même, il reste néanmoins insuffisant pour combler le déficit chronique des budgets alloués par les gouvernements au secteur de l'éducation et de l'enseignement, notamment en raison des carences liées aux méthodes traditionnelles et obsolètes employées par ce secteur dans la gestion financière et administrative à tous les niveaux. De même, l'accroissement des dépenses sur l'enseignement n'entraîne pas nécessairement de meilleurs résultats tant qu'il n'est pas assorti d'une bonne gouvernance et une répartition judicieuse et justifiée des ressources financières sur tous les secteurs de l'enseignement, en fonction de leurs priorités et besoins réels.

Il est donc impératif que l'enseignement dispose de ressources appropriées qui l'habilitent à assumer convenablement les rôles futurs qui lui incombent dans le monde islamique. A cet égard, les spécialistes recommandent d'inciter le secteur privé à investir dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement, en mettant en place des établissements privés multidisciplinaires, mais en respectant les cahiers de charge relatifs aux infrastructures, et d'adopter des programmes d'études conformes aux normes de qualité pédagogiques. Il convient également de promouvoir les bases de la bonne gouvernance des systèmes éducatifs des Etats membres par la création des mécanismes de contrôle, de suivi et évaluation, ainsi que des unités d'audit interne et externe de ces systèmes, tous niveaux décisionnels confondus, et de former des cadres pédagogiques qualifiés et habilités à

assurer les nouveaux rôles de l'enseignant. L'accent doit être également mis sur la révision des législations et règlements encourageant l'investissement dans le secteur de l'enseignement, afin que le secteur privé devienne un partenaire du secteur public et contribue activement à la mise en œuvre de la politique nationale d'enseignement, ainsi que sur la facilitation des formalités administratives relatives aux autorisations de construction, au recrutement d'enseignants, à l'acquisition des sièges scolaires et à la simplification des procédures de financement.

Le financement des projets de perfectionnement des systèmes éducatifs du monde islamique peuvent également interpeller les institutions de financement régional et international spécialisées dans les questions d'éducation et de développement, telles la Banque islamique de Développement (BID), la Banque mondiale, la Banque africaine de Développement (BAD) et les fondations caritatives arabes et islamiques privées. Aussi, et dans le cadre de la culture de la solidarité et de la coopération islamique, il serait utile de recourir aux ressources de la Zakat et des Waqf islamiques pour couvrir certains coûts de l'éducation et de l'enseignement, notamment dans les régions pauvres ayant droit à la Zakat. A titre d'exemple, des projets éducatifs peuvent être financés par des fonds de solidarité émanant de la société civile, l'octroi de terrains pour la construction d'écoles, la construction de foyers d'étudiants et d'étudiantes, l'exemption des frais scolaires, ainsi que l'attribution de cartables, manuels et fourniture scolaires aux enfants nécessiteux.

Des ressources financières supplémentaires en faveur de l'enseignement peuvent être également obtenues sur fond de solidarité intersectorielle, en prélevant, par exemple, une petite part des droits de douane, ou en imposant des taxes minimales sur les profits des sociétés, les transactions téléphoniques, les autorisations de construction, les licences professionnelles, les contrats de location, les transactions juridiques, les recettes des chambres de commerce et syndicats, ainsi que les appels d'offres.

La relation entre le mode d'enseignement et les besoins de travail et de production subit une détérioration structurelle dans le monde islamique, tant et si bien qu'il devient vital de recourir au partenariat sociétal pour accroître le financement du secteur de l'enseignement, sous réserve que ce partenariat

soit efficacement mené. Car, en définitive, l'enseignement est un effort communautaire collectif axé sur l'interaction des différentes forces actives de la société et ne s'arrête pas à la seule action du ministère de l'Education et de l'Enseignement. En d'autres termes, la société dans son ensemble devra se préoccuper de l'enseignement et participer à son financement, qu'il s'agisse de l'appareil de l'Etat, des organes gouvernementaux, du secteur des affaires ou de la société civile.

Chapitre IV

Mécanismes de mise en œuvre de la Stratégie de développement de l'éducation dans le monde islamique

La Direction général de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO) s'est appliquée à définir les mécanismes de mise en œuvre des stratégies qu'elle élabore, et de veiller à ce que le contenu de ces stratégies se traduise sur le terrain par des plans d'action, de projets et de programmes, ainsi que par des politiques nationales au niveau des Etats membres. Conformément à cette orientation, qui a fait ses preuves, nombre de propositions pratiques sont présentées dans le présent chapitre sur les mécanismes permettant d'activer le contenu et les orientations de la Stratégie de développement de l'éducation dans le monde islamique, tant sur le plan national que régional et international. Ces mécanismes sont d'une flexibilité telle qu'ils sont susceptibles d'être générés ou renforcés, selon le cas, ou encore adaptés selon les spécificités nationales. En tout état de cause, ils sont conçus pour assurer l'application, l'évaluation et la révision de ladite Stratégie afin qu'elle soit toujours adaptée aux changements survenant dans le domaine éducatif et à même d'offrir les solutions propices à la résolution des problèmes éducatifs actuels et futurs.

A l'heure de la mondialisation et de l'émergence de la société du savoir, la Stratégie constitue un cadre de référence et d'orientation présentant un aperçu général des questions et préoccupations prioritaires qui représentent des défis pour les pays islamiques sur le plan du traitement des besoins communs actuels en matière d'éducation. Cette Stratégie insiste sur la nécessité de revoir les politiques éducatives nationales, de réorganiser les priorités d'action éducative et d'adapter leur mise en œuvre aux moyens disponibles et spécificités locales. Il est loisible pour chaque pays de développer de nouveaux moyens et approches pour la mise en œuvre des projets et programmes liés aux directives de ladite Stratégie, en fonction des conditions et autres facteurs déterminés par la situation circonstancielle de l'éducation et de l'enseignement.

Cet objectif ne peut cependant être atteint sans la conjugaison de tous les efforts de la société, car les affaires de l'éducation ne se restreignent pas au seul ministère de l'Education et de l'Enseignement, à ses académies, délégations, administration centrale et régionale, ni aux centres de planification

pédagogique opérant sous son ombrelle. L'éducation est l'affaire de tous, c'est-à-dire d'autres ministères et secteurs publics, instances législatives, religieuses et médiatiques, ainsi que la famille, le secteur privé, les organismes de la société civile et les organes et syndicats qui en relèvent.

A cet égard, il est impératif de mettre en place les mécanismes permettant la participation de tous à ce projet global, de manière à trouver des solutions collectives aux problèmes éducatifs prévus par la Stratégie. On peut y aboutir au moyen des procédures suivantes :

I. LES MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU DE L'ETAT

Les mécanismes habituels proposés, en principe, par les organisations spécialisées et les institutions de financement régionales et internationales en vue d'introduire les réformes structurelles nécessaires au développement du système éducatif, ne sont pas toujours faciles à mettre à profit. Aussi est-il nécessaire d'introduire des mécanismes de mise en œuvre de ladite Stratégie, qui soient issus de notre réalité et nos capacités propres et qui soient également faciles à développer, flexibles, peu coûteux, applicables localement et d'une large assise participative, dont, à titre d'exemple :

A) ETABLISSEMENT DE CONSEILS LOCAUX ET D'UN CONSEIL NATIONAL DE L'EDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT

Le but de ces conseils est d'élargir la base de participation aux efforts de développement de l'enseignement et de suivi du processus de réforme de l'éducation au niveau de la ville, du village ou de la région, de manière à inclure les différents intervenants concernés directement ou indirectement par le processus d'enseignement, qu'ils soient gouvernementaux ou non gouvernementaux. En effet, les conseils de l'éducation dans nombre d'Etats islamiques fournissent des exemples probants des initiatives et expériences à suivre dans les Etats qui ne disposent pas encore de cette structure d'orientation ; le but étant d'assurer une plus large participation à la détermination, à l'orientation et au développement du processus d'éducation et d'enseignement.

L'expérience, les modèles et les projets réalisés dans le domaine de la réforme et du développement de l'enseignement ont démontré que la participation sociétale est un facteur essentiel au processus de réforme. Bon nombre d'institutions et d'organisations internationales concernées par les questions d'éducation et d'enseignement estiment, en effet, qu'aucun plan ou projet éducatif ne peut réussir sans la participation et la coopération des parties locales concernées, l'étude de leurs besoins et la mobilisation des ressources de la communauté locale et des entreprises privées, ainsi que des parties dont le soutien sera utile.

L'on propose que les membres de ces conseils se composent, en fonction des spécificités de chaque pays, des représentants du ministère compétent, des représentants des ministères et secteurs gouvernementaux concernés, des institutions législatives, religieuses et médiatiques, les élus des conseils municipaux et ruraux, le secteur privé, les organismes de la société civile, en particulier les syndicats d'enseignants et clubs des corps professoraux universitaires, les centres de jeunesse, les unions estudiantines et les associations des parents d'élèves.

La fonction de ces conseils locaux est d'assurer le suivi des programmes éducatifs prévus, évaluer les résultats obtenus et proposer des amendements, le cas échéant, conformément aux règlements intérieurs régissant leurs relations avec le Conseil national de l'éducation et de l'enseignement. Il ne fait aucun doute que la participation effective de la société civile à la réforme de l'enseignement ne peut que susciter la satisfaction et l'acceptation populaire des politiques éducatives du gouvernement, puisqu'elles vont dans l'intérêt de la population, mais développe aussi le sens de loyauté et d'appartenance à la société et renforce la valeur de participation volontaire.

Le Conseil national de l'éducation et de l'enseignement est appelé surtout assumer les fonctions d'observatoire globale, de générateur d'idées et de mécanisme correcteur à même d'assurer le suivi régulier des réformes structurelles et méthodologiques réalisées et des plans et programmes permettant le passage de l'enseignement à l'apprentissage fondé sur la qualité et l'innovation. Ce Conseil est également un espace pour l'échange d'opinions visant à rehausser le système éducatif et mobiliser la société. Le but est, en effet, de contribuer à la correction des politiques et programmes publics relatif à l'éducation, à l'enseignement et à la recherche scientifique.

B) MISE EN PLACE D'UN PLAN MEDIATIQUE DE LA STRATEGIE

La mise en place et la détermination des orientations, objectifs et futures priorités de l'action éducative d'un Plan médiatique et communicationnel de la Stratégie permettront d'assurer la large participation des Etats membres, organisations, instances et individus à l'activation de ce Plan. C'est dans ce cadre que seront mis à profit les canaux de communication disponibles tels que les médias audiovisuels et écrits, les sites web et les réseaux sociaux.

C) CREATION D'UN FONDS DE SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'objectif de ce Fonds est d'apporter des ressources financières supplémentaires pour aider au financement de programmes éducatifs concrets et des programmes de la recherche scientifique. Le budget du Fonds peut être approvisionné de diverses façons, telles que, par exemple, la promotion de la solidarité islamique et la mise à profit de certaines ressources de la Zakat et des Waqf islamiques, le ciblage des mécènes afin qu'ils contribuent au financement de l'enseignement au moyen de dons et subventions supplémentaires et l'activation de la solidarité intersectorielle en prélevant une petite part des impôts et droits de douane, des frais des transactions administratives, des marchés et des licences, etc., en fonction des lois et règlements en vigueur dans chaque pays.

L'intérêt de la création de ce Fonds est d'amener les organismes de la société civile à assumer leur responsabilité dans la promotion du processus d'enseignement et de la recherche scientifique, en prenant part à l'orientation des entreprises à but lucratif vers le financement de l'enseignement, allégeant ainsi le fardeau financier supporté par l'Etat et concrétisant la dualité de l'enseignement et de l'économie. Ce Fonds pourrait ainsi frayer la voie à la société civile pour devenir un partenaire plus crédible dans le suivi des progrès réalisés par les institutions gouvernementales et les appareils de l'Etat concernés, lesquels n'hésiteront plus à prendre en considération ses suggestions concernant le développement du système éducatif et, partant, atteindre les objectifs de l'Education Pour Tous au niveau national.

D) MISE EN PLACE DE SITES WEB RELATIFS A L'EDUCATION ET À L'ENSEIGNEMENT

L'importance des sites et portails électroniques des différentes institutions éducatives réside dans le fait qu'ils permettent aux usagers de communiquer entre eux grâce aux possibilités d'interaction que l'Internet leur offre, et d'obtenir les informations les plus récentes sur les activités proposées par les directions des établissements éducatifs concernés.

Il convient, dans ce contexte, de tirer profit de l'expérience mondiale en matière de conception de sites électroniques éducatifs et de mise en place de

modules académiques ouverts sur l'Internet (Mook), utilisés par des institutions éducatives mondiales qui mettent à profit un environnement didactique virtuel efficace, peu coûteux et susceptible d'être amélioré. A souligner, à cet égard, qu'il est nécessaire de respecter les normes et conditions de gestion de la technologie de l'information, applicables à la création et l'exploitation des sites électroniques. Ces conditions définissent la responsabilité et les compétences, l'exactitude du contenu, la sécurité technique, l'uniformité de son mécanisme d'action et sa préservation contre toute agression visant sa corruption.

E) CREATION DES RESEAUX D'EXPERTS EDUCATIFS

Le but des réseaux d'experts éducatifs est de rassembler tous les cadres, responsables et experts en éducation dans un même pays, aux fins de communication et d'échange d'opinion, mais aussi de tenir des forums éducatifs, des journées d'études et autres activités sur le terrain afin de promouvoir le dialogue éducatif, d'établir des canaux d'échange d'expériences et de savoir-faire, de sensibiliser et diffuser les connaissances pédagogiques et de développer les aptitudes pédagogiques et de leadership. Le but de ces réseaux est aussi d'entreprendre des recherches communes sur le terrain, d'évaluer les réalisations pédagogiques connexes et de sensibiliser la société et les décideurs sur les questions majeures relatives à l'enseignement et les moyens de les résoudre

Ces réseaux ont également la vocation de devenir des plateformes de rencontre, des références professionnelles et des ressources indispensables aux éducateurs dans leurs domaines de compétence. Ils constituent également des tribunes éducatives de premier ordre, qui diffuse le savoir-faire et la connaissance à travers les canaux analogiques ou numériques (internet) au sein des le pays tout autant aux étudiants, enseignants et orienteurs qu'aux administratifs, professeurs et parents d'élèves. Ils représenteront une importante source pédagogique et cognitive pour les responsables du secteur de l'enseignement qui pourront exploiter les idées positives proposées par les spécialistes de l'éducation, ainsi qu'un centre d'accueil à tous ceux qui prennent l'initiative d'organiser des stages de formation, des conférences de sensibilisation, et des congrès spécialisés dans le domaine éducatif.

Nul doute que les réseaux d'experts pédagogiques dont disposent nombre d'Etats du monde islamique peuvent aider à la généralisation de cette initiative

dans les autres Etats. C'est bien l'objectif que le PIREN, créé par l'ISESCO, essaye d'atteindre afin qu'il constitue un cadre réglementaire propice à la coordination de l'action des réseaux nationaux d'experts pédagogiques et, ce faisant, à la promotion du réseautage entre les Etats membres en matière de recherche et d'éducation.

De même, et soulignant la nécessité de lier la recherche scientifique à la réalité, à la société et au marché du travail, la présence de ces réseaux aux niveaux local, national, régional et islamique facilitera la réalisation d'études diagnostiques permettant de déterminer les besoins et de mesurer les écarts entre l'état actuel et les objectifs escomptés selon les spécificités de chaque pays. Ceci requiert notamment le soutien au réseautage par l'implication des centres de recherches, universités et instituts et la coordination des efforts des acteurs qui se partagent les objectifs stratégiques à court et à moyen termes.